

Les Pavillons infos

www.les-pavillons-sous-bois.fr

>> N° 108
Février 2018

FESTIVAL VOIX MÊLÉES

19^{ÈME}
ÉDITION



>> du 10 au 17 mars
Conservatoire Municipal



2 CONCERTS PAR SOIR
PENDANT 3 JOURS !!

PAVILLONS JAZZ FESTIVAL

25, 26 et 27 mai 2018

13^E EDITION



ESPACE DES ARTS
SALLE PHILIPPE NOIRET
144 AVENUE JEAN JAURES
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

INFORMATIONS / BILLETTERIE
01 41 55 12 80
www.espace-des-arts.fr



Egalement disponible dans les points de vente suivants :
Fnac, E. Leclerc, Coro, Cultura, Carrefour...
Et sur les sites www.fnac.com et www.ticketmaster.fr

25 mai // 20h30 //
SWING HOUSE QUARTET
NININE GARCIA QUARTET
Avec Sarah Longo au violon

26 mai // 20h30 //
JAZZ GANG
Direction : Jean Rotman
STACEY KENT

27 mai // 17h //
PAVILLONS
SWING'IN NEW YORK
Bal swing avec GORGON WEBSTER
avec demonstration de danse
Concert de AVALON JAZZ BAND et
DAN LEVINSON Hot Swing Sextet

CONCERTS GRATUITS
AU MARCHÉ DE LA BASOCHÉ ET
SUR LE PARVIS DE L'ESPACE DES ARTS
PENDANT LE FESTIVAL !!

- > **EDITO** page **5**
- > **ACTUALITÉS** page **6**
 - Cérémonie des vœux 2018
 - Inscriptions centres de loisirs et restauration scolaire
 - Stationnement : nouvelle réglementation
 - Travaux de voirie
 - Etablissement Public Territorial : nouvelle organisation
 - Civisme
- > **ECHOS** page **14**
 - Conseil Municipal
 - Journée de la laïcité
 - Festivités de Noël
- > **CULTURE** page **18**
- > **ASSOCIATIONS** page **24**
- > **SPORTS** page **29**
- > **EXPRESSION POLITIQUE** page **32**
- > **INFOS PRATIQUES** page **33**
- > **INFOS SERVICES** page **34**



Couverture :
Festival Voix Mêlées

Vos élus vous reçoivent

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :
Secrétariat du Cabinet de Madame le Maire
Tél. : 01 48 02 75 04/05



Madame le Maire,
Conseillère Départementale,
Katia COPPI
sur rendez-vous
Tél. : 01 48 02 75 04/05

| | |
|----------------------------|---|
| Yvon ANATCHKOV | 1 ^{er} Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments |
| Annick GARTNER | 2 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance |
| Marc SUJOL | 3 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué à la Voirie |
| Sophie DUBOSC | 4 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans) |
| Patrick SARDA | 5 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et au Logement |
| Christine GAUTHIER | 6 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville |
| Serge CARBONNELLE | 7 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué aux Finances |
| Martine CUMIN | 8 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors |
| Jacques MENZILDJIAN | 9 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat |
| Geneviève SIMONET | 10 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la Culture et à la Communication |
| Jacqueline DURAND | Conseillère municipale déléguée au Handicap |
| Jackie SIMONIN | Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et à la Mémoire Combattante |
| Sabrina ASSAYAG | Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA |
| Philippe BOUTIGNY | Conseiller municipal délégué aux Bâtiments Publics |

Votre député de la 10^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Les Pavillons-sous-Bois, Bondy sud-Est), **Alain RAMADIER** vous reçoit sur rendez-vous :
06 76 61 08 44



Allô Madame le Maire
Conseillère Départementale

01 48 02 75 94
Katia COPPI en direct

Le premier **JEUDI** du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois
N° 108 Février 2018. Tirage : 12 000 ex.

- > Directrice de la publication : Katia COPPI
- > Rédaction, photos : Service Communication, Florence Gadroy - Tél. : 01 48 02 75 81
- > Régie Publicitaire : Carole Bernard - Tél. : 01 48 02 75 60
- > Infographie-Impression : Estimprim, Besançon - Tél. : 03 81 60 50 00
- > Distribution : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21



Communication
en mairie

- > **Sur place** : ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h pour le service Population - Etat-civil.
- > **Par courrier à** : Madame le Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles-de-Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone** : 01 48 02 75 75
- > **Par courriel** : mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site Internet de la Ville** : www.les-pavillons-sous-bois.fr



**LEVAGE, MANUTENTION,
TRANSPORT, STOCKAGE**

06 22 41 88 75 - cora2ltm@gmail.com
Site Garonor - Bât 17 - Cellule C - AULNAY-SOUS-BOIS



CFR RAVALEMENT
Ravalement, Isolation thermique, Couverture, Maçonnerie

Contactez : Fernandes Fernando
01 48 49 13 38
06 80 43 66 17
101 allée du Chevalier de la Barre
Les Pavillons-sous-Bois



un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

FOUCAULT

CERTIFIÉ QUALIBAT-RGE

PLOMBERIE

69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

La réforme territoriale :

oui...mais...

A lors que le Président de la République s'apprête à dévoiler les contours de la réforme territoriale, que restera-t-il comme marge de manœuvre aux Maires ?

Le sort des départements de la Petite couronne semble réglé. Ils disparaissent....

Or, il n'y a pas plus contrastés que ces départements, tant en terme de richesses économiques, d'équipements publics et d'aménagement des territoires. Qui tiendra ce rôle de régulation et d'arbitrage des grandes politiques publiques ?

Qui devra supporter la charge des politiques sociales, avec quelles capacités financières ?

Car, en dehors de toute réforme structurelle, qui aurait le mérite de désépaissir le mille-feuille administratif, comment le Maire, élu de terrain, connu et reconnu par tous, pourra continuer à assurer cette proximité avec les habitants, si petit à petit, les réformes rognent ses pouvoirs.

Cette question est fondamentale dans un contexte de contraintes budgétaires de plus en plus difficile, où l'équation entre l'augmentation de la population et les créations de places en crèches, d'écoles nouvelles et de services publics, semble insoluble.

Le Maire est l'élu qui reçoit toutes les demandes, c'est le premier et dernier recours vers lequel les habitants se tournent. Mais ses pouvoirs se voient de plus en plus limités.

L'élection du Maire gardera-t-elle encore un véritable sens si les communes se voient confisquer les compétences en matière d'assainissement, de déchets, de développement économique, de logement, d'aménagement, de politique de la Ville, de protection de l'environnement et demain du secteur scolaire, puis des bâtiments ?

Je reste convaincue qu'il est nécessaire de réformer notre pays et que l'empilement des couches administratives nuit à la proximité avec nos concitoyens mais, ce grand nettoyage ne doit pas être fait au détriment des seuls élus proches des préoccupations des administrés.

Depuis que j'ai été élue Maire, je reçois en rendez-vous des Pavillonnais pour des problèmes liés à leur vie quotidienne et j'essaye avec les moyens dont je dispose de leur apporter des solutions ; mais demain, si tous les pouvoirs sont transférés, vers qui se retourneront-ils ?

Enfin, vous trouverez dans cette nouvelle édition des Pavillons Infos, plusieurs articles consacrés aux incivilités de toutes sortes.

Ainsi, je souhaite, que tous ensemble, nous réagissions afin de faire de notre commune un espace propre où il est agréable de vivre et de se déplacer.

**Très sincèrement,
Katia Coppi**



Katia COPPI
Maire,
Conseillère Départementale

« L'élection
du Maire
gardera-t-elle
encore un véritable
sens ? » »



Cérémonie des vœux

Jeudi 11 janvier 2018 : c'était la première fois que Katia Coppi présentait ses vœux, en qualité de Maire, lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée à la Salle de Sports Lino Ventura.



Entourée des membres du Conseil Municipal, des élus de la Seine-Saint-Denis et de représentants de l'Etat, Katia Coppi, Maire - Conseillère Départementale, a présenté ses vœux pour l'année 2018 à un public venu nombreux.

Sans rompre avec la tradition, la cérémonie des vœux a débuté par un discours sincère et chaleureux, au cours duquel Katia Coppi est revenue sur les événements de l'année écoulée ainsi que sur ses souhaits pour 2018, avant de procéder à la remise des médailles de la Ville.

Comme elle a tenu à le rappeler, « 2017 a été une année particulière, forte de changements, pour la vie de la commune des Pavillons-sous-Bois et pour nos coeurs sensibles. Philippe Dallier, notre 1^{er} Vice-Président du Sénat, a dû choisir entre ses deux mandats et quitter celui de Maire au bout de 22 ans d'un travail remarquable pour remonter les finances de la Ville. Il reste, cependant, dans l'équipe, comme il s'y est engagé. Cela fait donc deux mois et demi que le Maire de la Ville est une femme, comme vous avez pu le remarquer. (...) ». ».

« 2017 a été une année particulière, forte de changements, pour la vie de la commune des Pavillons-sous-Bois et pour nos coeurs sensibles. »

Katia Coppi a remercié tous les membres du Conseil Municipal pour leur implication sur le terrain et leur investissement auprès des Pavillonnais. Elle souhaite s'inscrire dans la continuité de la politique menée par Philippe Dallier et a tenu à rappeler toutes les réalisations de la mandature : du renouvellement urbain des berges du Canal, aux créations d'équipements pour la petite enfance, les scolaires, le périscolaire, en passant par les actions pour renforcer la sécurité et sans oublier le développement économique de la Ville.

Concernant les projets à venir, ils s'articuleront autour de la requalification du secteur de la Fourche avec le réaménagement de l'entrée de Ville. Pour le TZEN3, Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale a souligné son inquiétude sur la priorité accordée au financement face aux projets de transports dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques, mais a assuré de toute sa mobilisation pour que la création de cette nouvelle liaison entre la Porte de Pantin et la Gare de Gargan ne soit pas repoussée.

Un autre sujet a été évoqué : le départ à la retraite d'un certain nombre de professionnels de santé de la Ville. Pour faire face à cette pénurie et afin que notre ville reste attractive, l'équipe municipale mène une réflexion pour acquérir des locaux en rez-de-chaussée d'un bâtiment neuf et faciliter ainsi l'installation de nouveaux praticiens.

Outre la construction de bâtiments scolaires ou périscolaires inscrits aux projets de la Ville, Katia Coppi n'a pas manqué de rappeler l'absence de piscine sur notre territoire et a émis le voeu que le Département finance cet équipement comme cela a été le cas dans d'autres villes.

Les difficultés budgétaires sont accrues et « *notre défi, aujourd'hui, est d'offrir un service public de qualité dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint* » a souligné l'édile.

Enfin, c'est sur le thème du respect qu'elle a souhaité conclure son discours : « *Aujourd'hui, plus que jamais, avec mes collègues et amis, nous allons faire le maximum pour qu'il fasse bon vivre dans la commune des Pavillons-sous-Bois, faire de nouveaux projets pour l'avenir et de nouveaux progrès maintenant, afin de susciter le respect de chacun.* »

Pour les particuliers, le respect ne coûte pas cher, il demande de la courtoisie et du civisme. Par contre, il demande des efforts et pour certains, c'est très difficile. Savoir faire respecter notre commune, c'est se mobiliser pour avoir une égalité de traitement entre tous les territoires de l'Etablissement Public Territorial et le Département. Il faut que nos besoins soient considérés de la même façon, avec la même attention que ceux des villes voisines. Cela c'est aussi difficile. (...)

Le bien vivre ensemble, le respect de chacun et le progrès pour tous, c'est ce que nous voulons pour Pavillons-sous-Bois. »

« Le bien vivre ensemble, le respect de chacun et le progrès pour tous c'est ce que nous voulons pour Pavillons-sous-Bois. »



➤ Remise des médailles de la Ville

Cette année, 8 médailles de la Ville ont été décernées au cours de la cérémonie des vœux ainsi qu'une médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. 2 enseignantes et 2 directeurs d'école ont été mis à l'honneur après leur départ à la retraite en juin dernier.

➤ **Michèle ARNON**, enseignante à l'école Fontenoy depuis 1991, principalement en classes de CP et CE1, a cessé son activité pour profiter de sa retraite en juin 2017.



➤ **Philippe LAURENDEAU**, directeur de l'école Jean Macé, puis de Julie Victoire Daubié, a lui aussi reçu la médaille de la Ville après avoir pris sa retraite.



➤ **Christine RONCE**, elle enseigne à l'école Fontenoy depuis 1995 et a souhaité faire valoir ses droits à la retraite cette année.



➤ **Jean-Pierre RAFFARD**, a reçu la médaille de la Ville en remerciement de son implication dans l'association du SEP Football où il est présent depuis 1966.



➤ **Chantal PIOCHE**, a rempli la fonction de directrice de l'école Pierre Brossolette pendant 10 ans avant de partir à la retraite.



➤ **Michel HARDELIN**, membre du SEP football depuis 1974, a lui aussi reçu la médaille de la Ville.



➤ **Henri GROUSSIN**, Président de l'association Lions Alzheimer a été mis à l'honneur pour son dévouement et son travail auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer qui a permis de créer le centre d'accueil de jour aux Pavillons-sous-Bois.



➤ **Jean Claude GOLIBIESKI**, boucher depuis 50 ans, il est présent sur le marché de la Basoche depuis 1992 et prendra sa retraite très prochainement. Pour le remercier de son travail et de la proximité qu'il entretenait avec de nombreux Pavillonnais, il a reçu la médaille de la Ville.



➤ **Agnès ROL**, a reçu la **médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif**, destinée à récompenser les personnes s'étant distinguées au service de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Présidente du SEP Omnisports depuis 2012, elle occupe son poste avec un professionnalisme et une énergie que chacun envie.



CCAS

Le CCAS propose aux seniors :
un séjour d'une semaine à Pornichet
et une sortie d'une journée à Barbizon.

PORNICHET

- Dates du séjour : du 22 au 29 mai 2018
 - Dates d'inscription : du 1^{er} février au 30 avril 2018
- PROGRAMME :**
- Pornichet
 - La Baule en petit train – La Côte sauvage.
 - Mesquer et l'ostréiculture – Les chantiers de l'Atlantique.
 - Vannes - Découverte du site préhistorique de Carnac. La Trinité.
 - Balades pédestres à la découverte de Pornichet.
 - La Brière et Guérande.
 - La Roche-Bernard. De la Turballe à Piriac sur Mer.
- Hébergement en hôtel deux étoiles – repas inclus.
Tarif du séjour en pension complète: 397€
Taxe de séjour : 6,66€
Transport autocar A/R : 148,15€
Total 551,81€(Pour les personnes non-imposables l'ANCV leur attribue 160€ à déduire du séjour)



BARBIZON

- Date du séjour : samedi 9 juin 2018
 - Dates d'inscription : du 1^{er} février au 15 mai 2018
- PROGRAMME :** Aux sources de l'Impressionnisme
- 10h : Visite guidée du Musée Départemental des peintres de Barbizon.
 - 12h30 : déjeuner dans un restaurant.
 - 15h : visite guidée de Moret-sur-Loing : « Sur les traces des peintres »
- Tarif : 53€

> A noter

Prochains thés dansants animés par l'Orchestre Dany Salmon

> 18 mars, 22 avril, 6 mai, 10 juin 2018.

De 14h30 à 19h, à la salle Mozart de l'Espace des Arts.

Tarifs : 11€ et boisson.



CCAS
Mairie annexe
2 allée de Berlin
Tél. : 01 48 02 75 63/47

Inscriptions aux centres de loisirs et à la restauration scolaire

Vacances d'été 2018
et année scolaire 2018/2019

Attention :
le nombre de places est limité



> Renouvellement

Votre enfant a fréquenté un centre de loisirs de la Ville durant l'année scolaire 2017/2018

| GROUPES SCOLAIRES | DATES D'INSCRIPTIONS |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| Fischer - Brossolette - Jules Verne | A partir du mardi 27 mars 2018 |
| Fontenoy - Monceau - Robillard | A partir du mardi 3 avril 2018 |
| Léopold - Jean Macé - J.V.Daubié | A partir du mardi 10 avril 2018 |

> Nouvelles inscriptions

| GROUPES SCOLAIRES | DATES D'INSCRIPTIONS |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| Fischer - Brossolette - Jules Verne | A partir du mardi 15 mai 2018 |
| Fontenoy - Monceau - Robillard | A partir du mardi 22 mai 2018 |
| Léopold - Jean Macé - J.V.Daubié | A partir du mardi 29 mai 2018 |

> Documents à fournir

Merci de vous munir des documents suivants pour compléter votre inscription :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance récent (en cas de divorce : photocopie du jugement précisant la garde de l'enfant),
- justificatif de domicile de moins de trois mois (loyer, edf, gaz),
- 3 derniers bulletins de salaire de chacun des parents (le cas échéant, dernier paiement URSSAF ou autre taxe professionnelle pour les professions libérales ; en cas de formation ou stage, fournir une convention ou une attestation),
- dernier avis d'imposition reçu,
- numéro d'allocataire Caisse d'Allocations Familiales,
- carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour) pour le centre de loisirs uniquement.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ



Service Enseignement Jeunesse et Sports
Hôtel de ville-Bureau n°7
Tél. : 01 48 02 75 11/26

La réforme du stationnement

Une nouvelle loi, promulguée par l'Etat, a obligé notre Ville à modifier les règles du stationnement payant, depuis le 1^{er} janvier 2018, avec pour conséquences la disparition du traditionnel PV et l'apparition d'un Forfait Post Stationnement (FPS). Retour sur ce nouveau fonctionnement.

➤ Quels sont les changements ?

POUR PAYER SON STATIONNEMENT

Lorsque vous vous stationnez sur une zone payante, vous devez, comme auparavant, régler votre temps de stationnement.

D'ici quelques semaines, deux possibilités s'offriront à vous :

- Payer directement à l'horodateur
- Utiliser une seconde méthode inédite : depuis votre smartphone, grâce à la mise en place d'une application Parknow. (Cette application sera en fonction dans quelques semaines, le temps de mettre en place les différents paramétrages)

LA DURÉE MAXIMALE DE STATIONNEMENT

- Sur la zone **verte** : 9 heures au lieu de 8 heures.
- Sur les zones **orange** et **rouge** : 3h au lieu de 2 heures.

LES TARIFS

La nouveauté réside dans le fait que l'utilisateur ne s'acquitte plus d'un droit de stationnement mais **d'une redevance d'utilisation du domaine public**, nommée redevance de stationnement.

Pour limiter le non-respect et inciter la rotation des véhicules, la dernière tranche horaire de stationnement a été portée à 30€. Cela correspond aussi au FPS (*l'équivalent de l'amende avant la nouvelle loi*) à régler en cas de non paiement du stationnement.



| | Zone rouge (Victor -Hugo/ Chanzy/Basoché) | Zone orange (Jean-Jaurès et alentours) | Zone verte |
|---------------|---|---|----------------------|
| 30 min | | 0,60 € | 1 heure : 1,30 € |
| 1 heure | | 1,20 € | 2 heures : 2,30 € |
| 2 heures | | 2,40 € | 3 heures : 3,30 € |
| 3 heures | | 3,60 € | 4 heures : 4,30 € |
| Au delà de 3h | | 30 € | 5 heures : 5,30 € |
| | | | 6 heures : 6,30 € |
| | | | 7 heures : 7,30 € |
| | | | 8 heures : 8,30 € |
| | | | Au delà de 8h : 30 € |

■ Du mardi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h.
Dimanche de 9h à 13h.

■ Uniquement les jours de marchés mercredi et samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h

■ Du mardi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h.
Dimanche de 9h à 13h.

Excepté Place de la Résistance : lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h.

LE FORFAIT POST-STATIONNEMENT

Le Forfait Post-Stationnement est la somme due pour la durée maximale de stationnement autorisée.

EN CAS DE DÉPASSEMENT DU TEMPS OU DE NON ACQUITTEMENT DU STATIONNEMENT

Quel sera le montant à payer si je suis verbalisé?

1. Vous avez acquitté votre stationnement mais vous dépassez le temps autorisé : FPS de 30 € moins le forfait déjà payé.
2. Vous n'avez pas payé votre stationnement : vous devrez régler la totalité du FPS soit 30€

Les ASVP sont munis d'un smartphone qui calcule automatiquement le montant à appliquer (déduction du montant déjà payé en cas de dépassement du temps). Vous recevrez, à votre domicile, une demande de règlement.

Où payer le FPS dans ce cas ?

Comme auparavant, règlement auprès de l'ANTAI : Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions à Rennes.

COMMENT ÇA MARCHE?

Je me stationne en zone verte, il est 9 h et je souhaite rester une heure

1 Je souhaite rester jusqu'à 10h

Je paie immédiatement à l'horodateur 1,30€ en pièces de monnaie ou je règle depuis l'application Parknow.



1,30€



2 Je dépasse le temps, je ne rajoute pas d'argent, et je reste finalement jusqu'à 11 h

L'agent assermenté passe à 10h30 et constate une insuffisance de paiement. Il facture depuis son smartphone un FPS de 30€ moins la somme déjà versée de 1,30€ soit 28,70€.



28,70€



3 Je décide de ne pas payer

Lors de son passage, l'agent assermenté constate l'absence de paiement, je paierai donc le FPS d'un montant de 30€ auprès de l'ANTAI (après réception d'un avis).



30€





Travaux de voirie

Des travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public et du réseau électrique aérien en câble nu sont actuellement en cours sur la Ville, dans les allées : Hippolyte Vincent, Olivier, Mésanges (y compris l'impasse des Mésanges) et de l'Avenir.

- La société ENEDIS démarrera ses interventions sur l'allée du Garde-Chasse dès que les allées Hippolyte Vincent et des Mésanges seront terminées.
- Des travaux de voirie se dérouleront, cette année, sur les allées Gabriel et Calmanovic et des déviations seront mises

en place. La date de début de chantier sera connue dès que le SEDIF aura communiqué son planning d'intervention pour procéder au remplacement d'une canalisation d'eau potable.

- Eclairage public : la société CITEOS intervient sur tout le territoire de la Ville pour identifier les origines des pannes que nous constatons actuellement. Soyez assurés que tous les services municipaux sont mobilisés pour rétablir le bon fonctionnement •

Environnement

Mise en place d'une nouvelle organisation pour la gestion des déchets et l'assainissement.



Cette nouvelle entité territoriale, Grand Paris Grand Est, rassemble 14 communes : Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble.

4 compétences ont été transférées dès 2016 :

- **Gestion des déchets ménagers** • **Assainissement et eau** • **Plan Local d'Urbanisme** • **Politique de la ville.**

Cette nouvelle structure territoriale se met en place et s'organise progressivement, reprenant, en direct, les missions de terrain concernant la collecte des déchets et l'assainissement.

IMPACTS DE LA NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE

➤ GESTION DES DÉCHETS

Les missions prises en charge directement par l'EPT :

- Collecte et traitement des déchets
- Distribution des conteneurs à ordures ménagères et de tri sélectif
- Gestion des sacs pour les déchets verts, à partir du mois d'avril 2018
- Gestion de la déchèterie

Pour assurer ses missions, l'EPT a passé un marché intercommunal de collecte des déchets qui a été mis en place au début de l'année. Aux Pavillons-sous-Bois, les jours et secteurs de collecte demeurent inchangés. Seul le jour de collecte des bornes à verre a été modifié et se déroulera désormais le jeudi (des changements ponctuels peuvent intervenir).

Les sacs pour la collecte des déchets verts sont actuellement en rupture de stock. L'EPT nous informe qu'ils seront disponibles courant avril.

Pendant cette période de transition, nous vous remercions de votre patience quant à l'allongement des délais de réponse à vos demandes de livraison ou de réparation de vos bacs de collecte des déchets.

Un numéro vert unique a été mis en place par l'EPT : Pour toute anomalie de collecte (porte à porte, point d'apport volontaire verre, déchèterie) :

- un numéro vert : 0 800 50 49 36.

- une adresse mail :

gestiondechets@grandparisgrandest.fr



➤ ASSAINISSEMENT

Les services de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est gèrent aujourd'hui directement les réseaux et ouvrages d'assainissement de l'ensemble des 14 communes du territoire.

La direction de l'Assainissement et de l'Eau a pour mission principale la construction, l'exploitation et la maintenance des réseaux d'assainissement territoriaux.

Tous les signalements de dysfonctionnement, les demandes de renseignements, de contrôle de conformité d'assainissement ou d'autorisation de raccordement doivent être adressés à la Direction de l'Assainissement et de l'Eau aux coordonnées suivantes, depuis le 1^{er} janvier 2018 :

Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est
Direction de l'Assainissement et de l'Eau

Tél. : 01 41 70 30 06

Courriel : assainissement@grandparisgrandest.fr

11 boulevard du Mont d'Est
93160 Noisy-le-Grand

Site Internet : www.grandparisgrandest.fr



STOP AUX INCIVILITÉS

Civisme et savoir-vivre : une obligation pour tous

Les élus, les services de la Ville sont trop souvent interpellés par les comportements inacceptables : dégradations, vols de plantations, nuisances sonores, abandon de déchets sur la voie publique, déjections canines dans la rue et dans les espaces verts, stationnements anarchiques, vitesses excessives... la liste est longue et ne peut être exhaustive !

Il nous appartient de faire que la Ville soit un lieu où il fait bon vivre. Pour réussir, chacun d'entre nous doit y contribuer en respectant tout simplement son voisin, son environnement, son quartier.

Dans la vie quotidienne, le civisme est l'affaire de tous : il est très important que chaque Pavillonnais soit sensible au respect des lois existantes et à l'ensemble des règles qui permettent de bien vivre ensemble. Un effort de chacun contribuera à une amélioration certaine de la vie de tous. Nous souhaitons profiter de ce début d'année pour rappeler quelques-unes des règles, mais aussi quelques conseils pour faciliter la vie de chacun d'entre nous.

> Sécurité

STATIONNEMENT



Le non-respect des règles de **stationnement alterné** entraîne tous les 15 jours de nombreuses difficultés de circulation dans certaines rues. Afin d'éviter la gêne et les contraventions, il est important que chacun respecte les règles du Code de la Route.

Le changement de côté s'effectue le dernier jour de la quinzaine (le 15, le 30 ou 31) entre 20h30 et 21h.

Le respect de ces règles est très important car il permet aux véhicules de circuler et notamment aux camions de collecte de déchets ménagers de pouvoir réaliser leurs tournées.

Le matin, conduire ses enfants à l'école peut s'avérer être un véritable parcours du combattant : **stationnement hors des places de parking**, vitesse excessive, recul sans visibilité, blocage des accès, autant de comportements qui augmentent les risques d'accidents. Afin de circuler dans des conditions optimales et de garantir la sécurité de tous, nous vous demandons de garer vos véhicules correctement et de laisser libre accès aux riverains.

CIRCULATION SUR LES TROTTOIRS

Conformément au Code de la Route, seuls les piétons sont autorisés à se déplacer sur les trottoirs. Toutefois, la loi considère comme piétons, les enfants de moins de 8 ans circulant sur une bicyclette, les adultes qui promènent leur vélo à la main pour rejoindre, soit une piste cyclable, soit un endroit où le garer.

CAMBRIOLAGES

Les systèmes de sécurité classiques comme la télésurveillance ne sont pas toujours infaillibles. D'autres solutions complémentaires sont souvent nécessaires pour renforcer la sécurité des personnes et des biens. Nous proposons aux Pavillonnais de veiller sur leurs voisins.

Il ne s'agit pas d'être intrusif, bien-sûr, mais de signaler un événement ou un comportement suspect : porte ou fenêtre d'une maison ouverte, alors que les occupants sont absents, perception de bruits ou de cris inhabituels, véhicule douteux... Il s'agit de mettre en place un moyen supplémentaire de dissuasion dans le cadre de la lutte contre les vols et les actes de vandalisme.

Si vous devez vous absenter plusieurs jours, la Police Nationale et la Police Municipale proposent, tout au long de l'année, l'Opération Tranquillité Vacances sur simple inscription.





DE DÉPÔTS SAUVAGES /SEMAINE

➤ Gardons notre Ville propre

ESPACES VERTS

Les parterres fleuris sont fréquemment sujets aux dégradations et aux vols : ils sont trop souvent jonchés de débris, piétinés, parfois même par des véhicules en tous genres (vélos, motos, voitures...).

TAILLE DES ARBRES

Les haies et les branches d'arbres ne doivent pas empiéter sur la voie publique ou les trottoirs. Chaque particulier doit tailler les végétaux débordants au-delà de sa clôture. Rappelons que la chute de branches est accrue et particulièrement dangereuse à l'occasion des épisodes de tempêtes.

DÉJECTIONS CANINES

À tous les propriétaires de nos amis les chiens, nous rappelons que les **déjections sur les trottoirs**, dans les espaces verts doivent **OBLIGATOIREMENT être ramassées**, sous peine d'une amende de 38 €. Trop souvent, nos équipes des espaces verts nous rapportent combien il est difficile pour eux, d'entretenir les massifs de fleurs ou les pelouses qui sont jonchés de crottes de chien. Parfois même, certains propriétaires indécents laissent leur chien faire leurs besoins devant les employés qui entretiennent les parterres. Pour vous aider, la Mairie met à votre disposition des sacs à l'accueil de l'Hôtel de ville.



DÉTRITUS SUR LES TROTTOIRS

La propreté est l'affaire de tous et pas seulement des employés municipaux qui, chaque jour, nettoient les trottoirs et remplissent de nombreux sacs poubelles des débris jetés sur les voies publiques.

La Ville recense plus de 200 poubelles réparties sur tout le territoire, ce qui représente plus de 1000 sacs poubelles par semaine.



POUBELLES

=



SACS



SEMAINE

DÉPÔTS SAUVAGES

Malgré nos multiples rappels, de nombreux dépôts sauvages sont constatés. Pour éviter qu'ils restent sur le domaine public, 2 agents municipaux sont mobilisés pour les collecter. Cela correspond environ à 5 tonnes collectées par semaine et chaque tonne représente un coût de traitement qui varie de 25 à plus de 500 euros la tonne.



Les contrevenants, qui peuvent aussi être identifiés grâce à la présence de caméras de vidéosurveillance, sont verbalisés et doivent acquitter une amende dont le montant est proportionnel à la quantité de déchets abandonnés. Une amende de 2^e classe (entre 38 et 150 euros) est aussi appliquée. Cette sanction est également étendue au non respect des horaires ou jours de collecte. Par ailleurs, lorsque le contrevenant a utilisé un véhicule pour déposer des déchets en dehors des emplacements autorisés, la sanction prévue est une amende de 5^e classe (entre 750 et 1500 euros), avec possibilité de confiscation du véhicule ayant servi à commettre l'infraction, y compris s'il s'agit d'un véhicule d'entreprise.

NUISANCES

Les travaux de bricolage, jardinage, percussion, vibration ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, tailles haies ou autres instruments et outils qui servent au travail du sol, particulièrement bruyants sont autorisés : les jours ouvrés de 8h30 à 12h, et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et interdits les dimanches et jours fériés.



Les propriétaires d'animaux sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures appropriées pour préserver la tranquillité du voisinage. De même, le règlement sanitaire Départemental - Article 27 - « *interdit d'élever et d'entretenir dans les habitations (intérieur et extérieur), et de laisser stationner des animaux dont le nombre ou le comportement ou l'état de santé pourraient porter atteinte à la sécurité, à la salubrité ou à la tranquillité du voisinage* » •

Compte-rendu des principales délibérations du **Conseil Municipal**

> Séance du 11 décembre 2017

FINANCES

L'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est exerce depuis le 1^{er} janvier 2016, en lieu et place de ses communes membres, les compétences en matière de politique de la ville, assainissement et eau, gestion des déchets ménagers et assimilés, élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et élaboration du plan climat-air-énergie. Afin d'assurer le financement des compétences transférées, un Fonds de Compensation des Charges Territoriales est institué.

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Territoriales CLECT a pour fonction de fixer les critères de charges pris en compte pour déterminer le besoin de financement des compétences exercées par l'EPT en lieu et place des communes.

La CLECT a fixé, le 28 novembre, le montant des charges pour l'exercice des compétences transférées. Il se décompose en deux parts : une part fixe, destinée au financement de l'EPT pour les compétences obligatoires et une part modulable qui correspond au besoin de financement pour une année précise. Pour cette année le montant total s'élève à 95.823,33€.

34 votants – Vote à l'Unanimité

URBANISME

La Ville est propriétaire de l'immeuble situé 19-21 avenue Aristide-Briand, angle rue Georges, constitué d'un bâtiment de bureaux.

En janvier 2015, la Ville a signé avec l'EP-FIF une convention d'intervention foncière pour la requalification du secteur de la Fourche. Outre la situation géographique de cet immeuble, il convient de permettre la démolition du bâtiment compte tenu de son état général dégradé.

34 votants – Vote à l'Unanimité

TARIFS (DÉLIBÉRATIONS 2017.00137 à 2017.00144)

Plusieurs délibérations ont été soumises aux votes du Conseil Municipal afin de revaloriser les tarifs de plusieurs services proposés par la Ville. Il s'agit des droits d'inscription à la bibliothèque, des tarifs du columbarium au nouveau cimetière, des tarifs des concessions et des cavurnes aux cimetières, des tarifs des locations de salles, des tarifs des participations financières demandées aux associations dans le cadre de l'utilisation des cars municipaux, des tarifs de redevance pour occupation du domaine public, des droits de place et de la taxe d'animation applicables aux marchés forains d'approvisionnement (le détail de chaque délibération est disponible sur le site Internet de la Ville).

34 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 3 Contre

(M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

CONVENTIONS

- L'association d'Accompagnement Scolaire des Pavillons-sous-Bois propose aux jeunes Pavillonnais, une aide aux devoirs ainsi que des activités culturelles, de loisirs et ludiques. La convention d'objectifs arrivant à son terme, il est nécessaire d'en réaliser une nouvelle.

34 votants – Vote à l'Unanimité

- La Ville doit mettre en place une convention avec la société ENEDIS pour profiter des travaux d'enfouissement des réseaux aériens et poser des fourreaux en vue d'enfourir son réseau d'éclairage public. Ces travaux concernent les allées de l'Avenir et Olivier. Pour cette prestation, la Ville devra s'acquitter de la somme de 14.729€ auprès de ENEDIS.

34 votants – Vote à l'Unanimité

GESTION DÉLÉGUÉE DE LA PÉNICHE LE CHAT QUI PÊCHE

La Ville a acquis en 2003, une péniche, dénommée le Chat qui Pêche, destinée à faire revivre le patrimoine culturel et

historique de la Ville. Son esprit rappelle la guinguette Le Chat qui pêche, en activité jusqu'aux années 1960, elle-même située sur les bords du Canal.

Actuellement gérée par la société Alexandre Traiteur, sous la forme d'un contrat d'affermage, jusqu'en juillet 2018, le Conseil Municipal doit se prononcer sur la délégation de service public à un prestataire extérieur ainsi que sur les prestations que devra assurer le délégataire.

L'appel à projet est actuellement consultable sur le site de la Ville.

34 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 3 Contre

(M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

VŒU

Dans la continuité du vœu adopté le 17 octobre 2017 par le conseil de territoire Grand Paris Grand Est, le Conseil Municipal souhaite émettre à son tour le vœu de :

- Confirmer la réalisation du prolongement de la ligne 11 de Rosny-sous-Bois à Noisy-Champs afin qu'il soit réalisé en 2025 comme convenu dans le schéma initial.
- Ne pas reporter le calendrier de la ligne 16 dont les travaux préparatoires ont déjà démarré.
- Mieux articuler l'enchaînement des travaux de réalisation de la ligne 15 Est jusqu'à Rosny-sous-Bois, avec les travaux du prolongement sur la ligne 11 entre Les Lilas et Rosny-sous-Bois.
- Mobiliser les financements du TZEN 3 afin que sa réalisation ne soit pas retardée.
- Permettre au Sud de la Seine-Saint-Denis d'être partie prenante dans la préparation aux Jeux Olympiques, grâce à l'amélioration de sa desserte en transports en commun.

34 votants – Vote à l'Unanimité



*Prochain Conseil Municipal
Lundi 5 mars 2018, à 20h
salle des mariages. L'ordre du
jour est disponible une semaine avant.
L'intégralité des délibérations
est consultable sur le site de la Ville :
www.les-pavillons-sous-bois.fr*



Pose d'une plaque à la mémoire d'Emile Sonkin

Le 16 décembre 2017, Katia Coppi, Maire - Conseillère Départementale, entourée des élus de la Ville, de la famille et des amis d'Emile Sonkin, a dévoilé une plaque à sa mémoire devant son domicile au 148 avenue Jean-Jaurès. Sur celle-ci on peut lire : « Ici vécut Emile Sonkin dit Milo né en 1926, fils de parents enfuis de Russie. Dans cette maison construite en 1932, sa mère Berthe tenait une parfumerie et la famille survécut à la Seconde Guerre mondiale grâce à la protection des voisins.

Devenu un talentueux architecte, Emile partit vivre au Congo en 1955, puis longtemps au Brésil. En 1989, il revint en France et vécut ici le reste de sa vie. Décoré de la Médaille de la Ville pour ses illustrations futuristes des Pavillons-sous-Bois, Emile fut avant tout un passionné de la vie et a enchanté tous ceux qu'il a croisés par son humour, sa culture, ses innombrables histoires et récits de rencontres insolites.

Milo, lien entre générations et êtres humains dans toutes leurs diversités, s'est éteint en 2013. Les murs du « 148 », comme il nommait sa maison, resteront imprégnés de son histoire. » •



La laïcité à l'honneur

La ville des Pavillons-sous-Bois a célébré, pour la seconde fois, la journée de la laïcité, organisée en partenariat avec l'association des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN) représentée par Nicole Weintraub, présidente de la délégation locale. Cette journée est l'occasion de célébrer la liberté et de réaffirmer l'importance des valeurs de la République.

En 2016 un arbre, symbole de la laïcité, avait été planté dans le square du Conservatoire. Cette année, des dessins réalisés par les élèves ont été exposés dans l'Hôtel de ville pendant plusieurs semaines. Le vendredi 8 décembre, en présence des élus, des représentants de l'association DDEN et de l'Education Nationale, des élèves de l'école Monceau de la classe de CM1 ont entonné plusieurs chants, fruit de leur travail sur le thème de la laïcité. •



Festivités de Noël

Chaque année, au mois de décembre, la Ville s'anime pour le plaisir des petits et des grands. Retour en images



➤ De nombreuses animations avaient été programmées par les services de la Ville mais aussi par l'association des commerçants Mairie-Basoches. Au programme, spectacles dans les crèches et les écoles, spectacle et remise des colis de Noël aux Seniors, bons cadeaux pour les enfants des familles suivies par le CCAS, animations musicales et gastronomiques dans les rues, au Stade Léo Lagrange et petit train dans la Ville.



➤ De nombreux enfants ont remis leur lettre au Père Noël et nous les remercions. Toutefois, sans leur adresse postale, le Père Noël n'a pas été en mesure de leur envoyer une réponse. Pensez d'ores et déjà, l'année prochaine, à inscrire vos coordonnées.





➤ Pour la deuxième année consécutive, tous les enfants des centres de loisirs, encadrés par leurs animateurs, ont présenté deux très beaux spectacles, à la salle Mozart de l'Espace des Arts, pour le plus grand plaisir de leurs parents.



LA DAME DE CHEZ MAXIM

SAMEDI 10 MARS 2018 À 20H30

Auditorium Hector Berlioz

« La parole, c'est comme un festin et quand un festin est servi, chacun doit y prendre sa part. »

Massa Makan Diabaté (historien et écrivain malien)

La Dame de chez Maxim est un vaudeville en trois actes de Georges Feydeau. Cette œuvre est sa plus longue pièce avec vingt-neuf rôles (certains comédiens peuvent jouer plusieurs rôles) et un de ses plus grands succès.

Un pur vaudeville : une danseuse du Moulin Rouge devenue maîtresse d'un respectable docteur lors d'une soirée très arrosée chez Maxim, une femme trompée qui croise ladite maîtresse qui se fait passer pour la véritable épouse... une suite de quiproquos.

Mais quand le demi-monde se frotte au grand monde, la rencontre ne peut être qu'explosive... Feydeau dessine un portrait satyrique de la société bourgeoise dans cette pièce de théâtre.

Une adaptation aux accents acidulés, une comédie burlesque, de bons mots... Une soirée sous le thème de la bonne humeur. Avec la compagnie Les 400 Zooms



« Si la musique nous est si chère, c'est qu'elle est la parole la plus profonde de l'âme, le cri harmonieux de sa joie et de sa douleur. »

Romain Rolland (écrivain français, lauréat du Prix Nobel de littérature)

La première partie de ce concert présentera l'Exultate, Jubilate, œuvre de jeunesse de Wolfgang Amadeus Mozart. Composé alors qu'il n'avait que 17 ans, ce motet, pour soprano (Marlène Assayag) et orchestre, dont le texte est en latin, chante la joie des âmes. Le 3^{ème} et dernier mouvement est un véritable tour de force pour la soprano qui doit vocaliser avec brio uniquement sur le mot alléluia.

La Messe en Ut mineur dite « Grande Messe », quant à elle, fut composée 10 ans plus tard. Bien que cette œuvre soit inachevée (il manque toute la partie du Credo qui suit l'air «Et incarnatus est», l'orchestration du Credo est aussi incomplète, l'Agnus Dei est absent et le Sanctus est en partie perdu et a nécessité une reconstitution), elle est considérée comme une œuvre majeure.

Cette magnifique pièce de musique sacrée représente pour Mozart une offrande pour la réalisation de son mariage avec Constance Weber alors malade.

LE GOUJON FOLICHON

DIMANCHE 11 MARS 2018 À 17H

Auditorium Hector Berlioz

« Nous nous cachons dans la musique afin de nous dévoiler. »

Jim Morrison (chanteur et poète américain)

De Gainsbourg à Juliette en passant par Fernandel et Damia, le Goujon Folichon vous embarque pour un voyage sexy, vénéneux, drôle et émouvant, vers les rives du désir.

Julien, fantasque et fantastique, sert des chansons truculentes où se côtoient tragique et dérision.

Gérald bouscule le genre : Classique, jazz-musette, scie musicale, xylophone, acteur, chant et contre-chant, cet homme-orchestre nous émerveille. Le duo chant/accordéon est un couple parfait, juste et inventif... touchant!

Ce «Goujon» - insolent, sentimental et surtout poétique - frétille et nous embarque dans une maison close ressuscitée. Close mais ouverte à tous !

Avec : Julien Fanthou, artiste lyrique de la scène «classique», comédien burlesque / Gérald Elliott, accordéon

Mis en scène par Caroline Loeb



LA GRANDE MESSE EN UT DE MOZART

MERCREDI 14 MARS 2018 À 20H30

Eglise Notre-Dame du Raincy

Avec : Orchestre Sinfonietta
 Direction Frédéric Loisel / Maitrises de Clamart et des Pavillons-sous-Bois / Ensemble vocal Lyrico Presto



OPÉRA - LEVER DE RIDEAU SOIRÉE LYRIQUE

VENREDI 16 MARS 2018 À 20H30

Auditorium Hector Berlioz

« *La Partition est une chose, le chant en est une autre. Ce qu'il faut c'est avoir la musique en tête et la chanter avec le corps.* »

Luciano Pavarotti (ténor italien)

L'histoire : « Cendriline est assistante, elle veille à ce que rien ne manque et que tout soit en ordre... Et ce n'est pas si facile lorsque l'on a à faire à des chanteuses caractérielles comme Flore et Dorabelle et que l'on est sans cesse malmenée par Marcelle, cette sorcière de costumière... Mais que toutes se méfient, le lever de rideau risque de les surprendre. »

Ce spectacle est mis en scène par Marion L'Héritier (ancienne élève de Nathalie Spinosi) et accompagné au piano par Yun-Ho Chen.

Atelier lyrique

Chef de Chant : Yun-Ho Chen / Mise en scène : Marion L'Héritier



NOPHELE

SAMEDI 17 MARS 2018 À 20H30

Auditorium Hector Berlioz

« *L'amour de la musique mène toujours à la musique de l'amour.* »

Jacques Prévert (poète français)

Ce concert est un petit voyage dans le monde vocal du 20^{ème} siècle a capella et non a capella. Une découverte ou redécouverte des chansons populaires, contemporaines, pop françaises et anglaises de notre temps avec quelques apartés comme J-S Bach.

Une traversée entre Debussy, Ravel, Michel Berger, Cabrel ou encore King où la pureté des voix vous entrainera dans l'univers enchanté de Nophele.

Avec : Karola Knüpling-Bimbenet, Agnès Lhospitalier, Mauricio Mackenzie, Bernard Michel, Frédérique Phalipaud-Koebel, Olivier Prenant



TARIFS :

- 10 € (Tout public)
- 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

La Saison culturelle

➤ Les Facéties de Monsieur Telemann

XVII^{ème} siècle, Allemagne, Georg Philipp Telemann compose, cherche, développe son langage musical. Poussant plus loin les recherches expressives, il se trouve inspiré par toutes sortes d'influences stylistiques, faisant de lui un compositeur déjà profondément européen.

C'est un voyage entre littérature et musique. Des soupirs amoureux de Don Quichotte à l'humour satirique des voyages de Gulliver, cette musique malicieuse et pittoresque se prend à imiter la trompette, à mimer une arlequinade ou un passe-pied burlesque.

Telemann, compositeur doué d'une immense sensibilité doublée d'une ironie espiègle, a développé une expression musicale voguant du sublime au bouffon dans une recherche constante d'originalité d'écriture où se conjugue l'exigence de la musique de chambre à un imaginaire haut en couleurs.

Avec :

Lore Tempremont, Flûte à bec
Patrice Versogne, Violon
Matthieu Delaforges, Clavecin

Il était une fois... Les Facéties de Monsieur Telemann
Rencontre autour des œuvres et des artistes à 16h

Tarifs : 10€ (Tout public)

5€ (Carte adhérent/fidélité et enfants)

Dimanche 8 avril 2018 à 17h
Auditorium Hector Berlioz



Infos pratiques

Conservatoire Hector Berlioz
77-79 allée Danielle-Casanova
Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 41 55 17 60
Courriel : conservatoire_psb@yahoo.fr

CECAS

Espace des Arts

SPECTACLES

> NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

Avec Georges Beller et Steevy Boulay



Quand la famille Leblanc gagne au Loto, Laetitia, la fille, n'a qu'un rêve : intégrer la Jet Set ! Pour exaucer le vœu de sa fille chérie, Bernard décide de lui faire prendre des cours de maintien avec Jean-Edouard Bernel, ami des têtes couronnées et animateur télé. Ils suivent un stage intensif de bonnes manières, une tâche qui s'avère compliquée car la famille Leblanc préfère le Ricard au champagne et le camping aux palaces. Une comédie jubilatoire qui

pose la question : l'argent fait-il le bonheur ?

Pour cette tournée, Stéphane Bern a cédé son rôle à un délicieux Steevy Boulay. Celui-ci donne la réplique à Georges Beller et tous deux, offrent au public un excellent moment de détente ponctué de répliques savoureuses !

Dimanche 18 février 2018 à 17h

Tarifs : 34 € (tout public), 29 € (carte fidélité, jeune, enfant)

> ARTUS PART EN TOURNÉE

Aussi populaire qu'une chanson de l'été, aussi sympathique qu'un bon copain, on nommera, bien-sûr, Artus ! D'abord présenté dans l'émission *On n'demande qu'à en rire*, il a fait ses preuves en tant qu'humoriste ! Le jeune homme de 29 ans a pourtant d'autres flèches à son arc. Il a dévoilé d'autres de ses talents, notamment ceux de danseur. Il a gagné en notoriété au fil de sa participation à l'émission *Danse avec les stars*. Il est de retour sur scène avec un tout nouveau one-man show intitulé *Artus part en tournée*. Au



programme un show détonnant et des surprises décapantes avec toujours son humour piquant (parfois trash) et ses blagues irrévérencieuses. Il viendra conquérir le public pavillonnaire pour le meilleur et pour le rire !

Vendredi 9 mars 2018 à 20h30

Tarifs : 30 € (tout public), 25 € (carte fidélité, jeune, enfant)

> DANY BRILLANT

Rock & Swing

Après plus de 20 ans de carrière, 5 millions d'albums vendus, il nous reste des chansons qu'on adore fredonner comme *Suzette*, *Quand je vois tes yeux*, *Tant qu'il y aura des femmes* et plus récemment *Donne-moi*. Pour cette nouvelle saison, le chanteur-crooner effectue son grand retour sur la scène de l'Espace des Arts ! Il revient avec un nouvel album qui une fois encore, place l'amour et la beauté de la musique au centre de tout ! Sur des airs de swing, ce concert vous donnera envie de vivre l'amour avec un grand A ! Une tournée au son du «rock and swing» et de la danse où Dany Brillant vous conduira à travers les pays du monde entier pour une fureur de vivre que vous n'êtes pas prêts d'oublier.

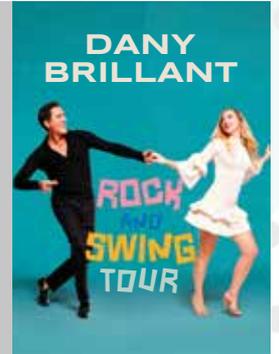
Samedi 17 mars 2018 à 20h30

Tarifs :

Cat. 1 : 47 €€(tout public), 42 €€(carte fidélité, jeune, enfant)

Cat. 2 : 45 €€(tout public), 40 €€(carte fidélité, jeune, enfant)

Cat. 3 : 40 €€(tout public), 35 €€(carte fidélité, jeune, enfant)



> LES 3 SAMOURAÏS

d'après Les 3 mousquetaires d'Alexandre Dumas

Et si à la place d'un chapeau au panache blanc on imaginait un chignon noué au sommet du crâne? Et si le héros était une héroïne catapultée dans une aventure rocambolesque? Dans cette réécriture fantasque de l'univers de la trilogie de Dumas, l'intrigue et les personnages se retrouvent transposés au Japon. Entre aventures à la cour et expansions territoriales, les 4 justiciers samourais vont mettre leur bravoure au service de la bonne cause afin de déjouer un complot qui pourrait mettre le pays en péril !

Inspirés par des personnages réels, dont l'histoire présente de troublantes similitudes avec ceux décrits par Dumas, le metteur en scène Thilina Pietro Femino réinvente le roman avec des correspondances historiques très fouillées, une scénographie mouvante et des acteurs très en armes.

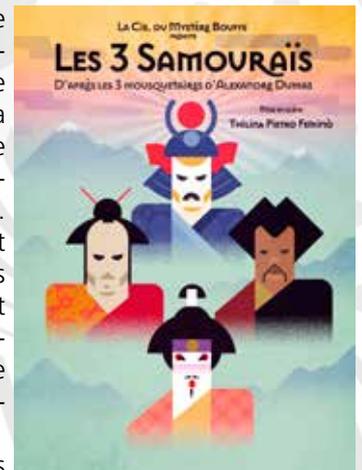
Compagnie du Mystère Bouffe.

Mise en scène : Thilina Pietro Femino

Avec Pierre Ficheux, Etienne Guérin, Frédéric Kontogom, Lisa Labbé, Premislaw Lisiecki, Rebecca Mini.

Samedi 24 mars 2018 à 20h30

Tarifs : 25 € (tout public), 20 € (carte fidélité, jeune, enfant)



SPECTACLES

> LISA SIMONE

Digne héritière de sa mère, Lisa Simone ne se consacre pas tout de suite à la musique. Difficile d'assumer un tel patronyme, mais quand le talent est là... Elle se fait rattraper par sa passion. Son premier album *All Is Well* en 2014, puis *My World* en 2016, permettent de découvrir sa musique qui oscille entre pop, soul, afro, blues avec pour ligne directrice le jazz dans toute sa diversité. Des compositions transcendées par une voix rauque et chaleureuse exceptionnelle. A 53 ans, Lisa Simone chante pour parler du bonheur de trouver enfin sa place. Elle partagera avec le public de l'Espace des Arts son groove et sa joie de vivre ! Un concert unique à ne pas manquer !



Lisa Simone, voix Hervé Samb, guitare lead Reggie Washington, guitare basse, contrebasse Sonny Troupé, batterie

Jeudi 12 avril 2018 à 20h30

Tarifs : 35 € (tout public), 30 € (carte fidélité, jeune, enfant)

RETRANSMISSIONS

En direct du Liceu de Barcelone

> Roméo et Juliette

Charles Gounod

L'histoire d'amour la plus célèbre a été adaptée dans une version fidèle à la tragédie originale par Charles Gounod, un des plus grands représentants du drame lyrique français.



Opéra en cinq actes (1867) d'après Shakespeare

Direction musicale : Josep Pons

Mise en scène : Stephen Lawless Orchestre symphonique et Choeurs du Gran Teatre de Liceu

Avec Aida Garifullina, Tara Erraught, Susanne Resmark, Saimir Pirgu, David Alegret

Mardi 27 février 2018 à 20h

En différé de l'Opéra Bastille de Paris

> FAUST

Charles Gounod

L'un des emblèmes de l'opéra français et de ses plus grands succès dont les plus grands chanteurs y ont laissé leur empreinte. Pour cette version, c'est Roberto Alagna qui donnera la réplique avec brio.

Opéra en cinq actes (1859) d'après le Premier Faust de Goethe Direction musicale : Alain Altinoglu

Mise en scène : Jean-Louis Martinoty

Orchestre et Chœur de l'Opéra national de Paris Avec Roberto Alagna, Inva Mula, Paul Gay, Tassis Christoyannis...

Jeudi 29 mars 2018 à 20h



EXPOSITIONS

> TRIUM TERRA **Modelage**

D'horizons différents, c'est aux Pavillons-sous-Bois que les trois artistes se sont rencontrées. L'une est cartographe, l'autre photographe et la dernière commerciale, toutes sont praticiennes du modelage. Ensemble, elles œuvrent autour d'une matière qui leur est chère, celle de la terre.



Telle une triade féminine mythologique, elles osent et effectuent un vœu : faire œuvre commune. De leurs six mains, et au fil de leurs essais, elles élaborent des sculptures aux yeux de tous, donnent à voir le processus d'élaboration afin de rendre cet art plus accessible et sensible à tous.

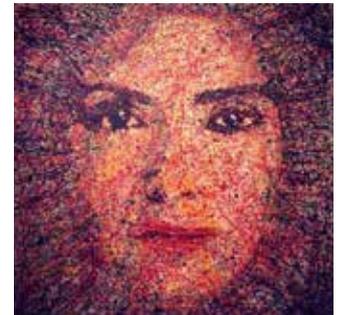
Du 31 mars au 15 avril 2018

Vernissage le vendredi 30 mars à 19h

> BABTWO **Street Art**

Babtwo est aussi intrépide, que touche à tout. Il arpente les rues équipé soit d'une bombe, ou d'un unique posca et laisse son «Blèh», au fil de ses allées et venues. Son style est urbain mais le jeune amiénois aime aussi s'essayer à la peinture. Sur ses toiles, des visages dont les couleurs et l'expression priment. Sa technique est maîtrisée et ses œuvres expressives.

Un univers en perpétuel mouvement, influencé par l'effervescence du collectif AKOS au sein duquel évoluent rappers, manageurs et autres beatmakers. Une exposition résolument urbaine à découvrir entre nos murs.



Du 21 avril au 8 mai 2018

Vernissage le vendredi 20 avril à 19h



Infos pratiques

Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook (espace des arts) et Twitter (#espacedesarts93)



- Consultez toute l'actualité du cinéma de l'Espace des Arts sur le site Internet : www.espace-des-arts.fr
- Pour réserver vos places, la billetterie est ouverte du lundi au dimanche de 14h à 19h30, le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30

Si vous souhaitez recevoir la newsletter mensuelle, n'hésitez pas à nous envoyer un courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Le Cercle des Lecteurs

Une nouvelle année commence et à tous les Pavillonnais nous présentons nos vœux les plus choisis et les plus amicaux.

➤ Comme un roman

Daniel Pennac • Éditions Gallimard

On entend dire ça et là que les Français ne lisent plus, parce que le livre serait concurrencé par la télévision, les vidéos, le cinéma, les réseaux sociaux... ou parce que tout simplement, ils n'ont pas le temps de lire. Or, il suffit de regarder autour de soi pour se convaincre du contraire. Ainsi, en prenant régulièrement les moyens de transport en commun, j'ai pu constater que les voyageurs du métro lisent et, parmi les livres que j'ai vus entre les mains des lectrices et des lecteurs, je citerai l'ouvrage de Daniel Pennac : « *Comme un Roman* ».



Je ne proposerai aucun commentaire, au risque de trahir, mais en lisant ce livre, ainsi que je l'ai fait, vous saurez de quelle manière faire aimer la lecture aux autres, notamment à vos proches, et comment aimer le texte, parce que nous sommes lecteurs et que nous aimons partager. C'est un livre qui fait du bien.

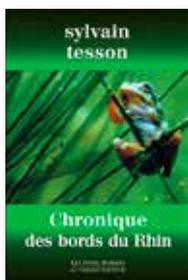
Abel Souhair

➤ Chroniques des bords du Rhin

Sylvain Tesson • Éditions Le Verger

Dans ces deux très courtes nouvelles, Sylvain Tesson s'inscrit dans une longue tradition d'auteurs français qui ont chanté le Rhin, comme Victor Hugo ou Apollinaire, et il renoue avec la littérature romantique germanique où elfes et nixes peuplent les forêts obscures.

La première nouvelle raconte l'histoire d'une fée, d'une ondine qui veille en déesse tutélaire sur un îlot du Rhin. La seconde parle d'un couple, poétique et improbable, perdu dans les brumes d'Alsace. Ces deux textes sont écrits dans une langue au vocabulaire riche et imagé qui crée une ambiance magique et nous entraîne tantôt dans des paysages noyés dans le brouillard, tantôt le long des fleuves ou ruisseaux qui courent dans la campagne. Au détour d'une phrase, on sent l'influence de Giraudoux, le magicien des mots, ou celle de Verlaine, mais l'auteur garde un style très personnel.



Cette petite œuvre semble flotter hors du temps, comme la traîne du roi des Aulnes dans la forêt aux ombres fantastiques.

Brigitte Slonski

➤ Pour le prochain magazine des Pavillons, nous aimerions avoir vos impressions de lecteur sur les romans qui ont reçu un prix littéraire en cet automne 2017. Ne manquez pas de nous écrire. Courriel : b.neubig@wanadoo.fr

>> PAGE 22 Février 2018

➤ Le jardin de l'Ogre

Leila Slimani • Éditions Gallimard



Le Jardin de l'Ogre, premier livre de Leila Slimani, prix Goncourt en 2016 avec le roman *Chanson douce*, est un tableau assez brutal de ce que peut être une héroïne de roman au XXI^e siècle. Toutes les femmes journalistes parisiennes ne sont pas des nymphomanes dépendantes de l'alcool, des cigarettes et des mensonges. D'autres formes d'addictions, comme une pratique «soft» de masochisme de société, une quête de virtuosité dans le double jeu et un concept de maternité résolument de confort s'ajoutent à la panoplie des dépendances sans toutefois refermer le chapitre.

Adèle est mariée à un chirurgien qui se donne tout le mal du monde à vouloir rendre son épouse et leur fils heureux. Adèle se donne tout le mal du monde à vouloir rendre son époux et son fils heureux. Mais voilà : elle a des besoins de sexe permanents qui transgressent les meilleures dispositions chaque fois renouvelées. L'héroïne fait l'ascenseur entre les meilleurs milieux et les meilleurs bas-fonds de la capitale avec une réelle aisance. Un lecteur non averti peut se prendre à espérer que le prochain pavé n'entraînera pas une nouvelle chute, mais c'est là le suspense.

L'auteur en tant qu'écrivaine décrit les divers épisodes avec un certain naturel et un langage qui veut s'adapter aux circonstances.

Gérard Bazabas

LITTÉRATURE DE JEUNESSE

➤ Le bizarre incident du chien pendant la nuit

Mark Haddon • POCKET jeunesse

Le caniche de la voisine est trouvé mort, une fourche plantée dans le ventre. Aucun doute pour Christopher Boone, 15 ans : c'est un assassinat. Il faut donc enquêter et identifier le coupable. Voilà l'intrigue de ce roman policier, qui n'en est pas vraiment un, bien que les investigations soient menées à la manière de Sherlock Holmes, héros favori de cet adolescent.

Mais, Christopher n'est pas un ado comme les autres. Il obéit à une logique particulière qui l'entraîne dans des situations parfois compliquées. D'une intelligence remarquable, obstiné, passionné par les mathématiques - des croquis, des équations en attestent - les couleurs sont pour lui des signes sur lesquels il parie et il ne supporte pas qu'on les touche. Toby, son compagnon, est un rat dont il prend grand soin. Christopher vit avec son père depuis la mort de sa mère quand il avait 13 ans. Il résoudra l'énigme du chien et, dans le même temps, de nombreuses découvertes lui révéleront des vérités qui bouleverseront sa vie.



Ce roman se lit à différents niveaux. Avec beaucoup de pudeur, le mot n'est jamais évoqué par l'auteur, on est conduit à une acceptation pleine d'espoir du monde de l'autisme.

Pour tous les lecteurs, à partir de 12 ans

Mireille Guilbert

Bibliothèque municipale

> Elles, femmes artistes

Conférence art par Sylvie Testamarck

Samedi 3 mars à 15h

ados/adultes

De Sofonisba Anguissola à Suzanne Valadon, présentation de femmes artistes du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle.



> L'enlèvement de la bibliothécaire

Par la compagnie 3m33

Samedi 17 mars à 15h

dès 7 ans

Un pirate a enlevé la bibliothécaire ! Mais l'affaire ne va pas tourner comme il l'imagine... Une belle adaptation du roman épique de Margaret Mahy...



> Spectacle éo

Par la compagnie Histoires de sons

Samedi 24 mars à 10h30

Pour les 1-4 ans

Un univers rassurant tout en rondeur accompagne le tout petit dans un monde poétique, visuel et sonore, calme et sécurisant, drôle et surprenant parfois.



> Atelier enluminure

par Monique Barré

Samedi 31 mars à 15h Enfants/adultes dès 8 ans

Venez faire vos premiers pas dans l'art de l'enluminure.



ET TOUJOURS

> Racomptines

Les samedis 10 mars

et 14 avril à 10h30 pour les 0-3 ans

Chaque mois, les bibliothécaires vous invitent avec vos tout-petits autour d'histoires et de chansons.



> L'Heure du conte avec Thomas Josse

mercredi 7 mars à 15h, samedi 14 avril à 16h,

dès 5 ans

Thomas revient avec son sac plein de contes alors chut ! Ça va commencer... A noter : les séances du mercredi ont lieu à 15h et celles du samedi à 16h !

> Faites vos jeux

samedi 21 avril à 15h, dès 5 ans

Nous vous invitons à venir jouer parents, enfants, amis, grands-parents, avec qui vous voulez. Vous pourrez tout savoir sur le théâtre, tout découvrir du monde d'Harry Potter. Des jeux pour petits tirés d'albums jeunesse et pour les grands.



Retrouvez notre programmation de janvier à juin sur le site de la Ville !

Nouvelles modalités d'inscription pour les Racomptines et les spectacles tout-petits.

DES LIVRES JEUNESSE

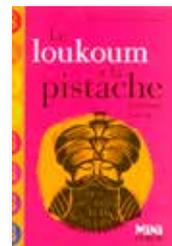
CONTES JEUNESSE

> Le loukoum à la pistache

Catherine Zarcate • Mini Syros

à partir de 8 ans

Un conte persan jubilatoire et plein de sagesse sur les hauts et les bas de l'existence. Une belle morale qui rappelle que la vie n'est pas un long fleuve tranquille et que lorsque l'on est en haut, il faut forcément redescendre et lorsque l'on est tout en bas on ne peut que remonter. A lire par les enfants mais également par les adultes.



ALBUMS JEUNESSE

> Les filles de l'aigle

Elise Fontenaille et Quentin Duckit

Gallimard jeunesse • à partir de 10 ans

Dana et Keena sont deux sœurs. Elles sont arrachées à leur famille et à la tribu des indiens Haïdas et placées dans une institution qui a pour objectif de « tuer l'indien dans l'enfant ». Elles décident de s'enfuir et de retrouver leur famille. C'est le récit de cette fuite qui nous est conté. Un texte fort et poétique qui relate des événements peu connus. Sur cette même thématique vous pouvez également trouver pour les adultes à la bibliothèque le roman **Jeu blanc** de Richard Wagemese.



> Les moindres petites choses

Anne Herbauts • Casterman • à partir de 4 ans

« Madame Avril a un jardin, petit. Quand Madame Avril réfléchit le jardin s'agrandit... Elle se dit qu'elle est bien trop minuscule pour ces moindres petites choses et le monde, autour, gigantesque. » Un album magnifique et poétique sur les toutes petites choses de l'existence. Tous ces petits moments et ces grandes émotions qui laissent Madame Avril émerveillée devant la beauté du monde.



> Un nouveau service pour les lecteurs !

Depuis novembre dernier, la bibliothèque dispose d'un nouveau logiciel informatique.

Vous pouvez désormais accéder au catalogue de la bibliothèque depuis chez vous, mais aussi à votre compte personnel pour prolonger ou réserver des documents. L'équipe vous remettra les identifiants personnels de votre compte en ligne sur simple demande lors de votre passage à la bibliothèque.

Les bibliothécaires sont à votre disposition pour toute information sur ce nouveau service.



Bibliothèque municipale

8 allée Robillard

Tél. : 01 48 47 95 54

Recherche urgente de bénévoles



Le Samusocial 93 a pour mission de rencontrer les personnes en grande difficulté vivant à la rue, avec pour objectifs de leur proposer un hébergement et de faire évoluer leur situation de précarité.

Le Samusocial 93 agit au moyen d'équipes mobiles qui assurent, en soirée, 7 jours sur 7, une aide sur le terrain.

Le service est installé 64 allée Monthyon aux Pavillons-sous-Bois et intervient exclusivement sur le périmètre du département de la Seine-Saint-Denis.

Le Samusocial 93 recherche d'urgence des médecins bénévoles pour sa maraude médicale. Contactez-nous si vous êtes intéressé et disponible, plutôt en journée •



Didier Rengade
ABRI (groupement d'associations)
Associations Hôtel Social 93
et La Main Tendue
Responsable de la Vie Associative
01 43 81 85 22 ou 06 08 17 86 70
rengade.didier@abri-groupe.org

L'Accompagnement Scolaire fête son 20^{ème} anniversaire

Début décembre, l'ASP a célébré son vingtième anniversaire au cours d'un déjeuner. De nombreuses personnes s'étaient réunies pour l'occasion autour du Président Guy Lefrançois. Madame Schwab, épouse du créateur de l'association décédé il y a quelques années, avait tenu à être présente, entourée des animateurs, des bénévoles et de Katia Coppi, Maire - Conseillère Départementale. Chacun a évoqué de nombreux souvenirs lors de cette rencontre placée sous le signe de l'émotion. Depuis 20 ans, l'association s'est donnée comme mission d'aider les enfants à faire leurs devoirs afin qu'ils puissent évoluer favorablement dans la société •



> Madame Schwab et Madame Katia Coppi,
Maire - Conseillère Départementale



> Le président de l'ASP Guy Lefrançois.



ASP
1 allée de Berlin
Contact Audrey Hentsch
directriceasp@gmail.com
Tél. : 06 22 95 00 71

Inscrivez-vous à la chorale des Pavillons-sous-Bois

Le Club choral *Atout Chœur des Pavillons-sous-Bois*, association loi 1901, partenaire de l'APJC, propose à toute personne aimant chanter, et sans connaissances musicales particulières, de se joindre au groupe, chaque mardi, de 14h à 16h, à la Salle Jean Moulin, 140 avenue Aristide-Briand (près de l'église). Détente et plaisir assurés, séances d'essai possibles à volonté. C'est un répertoire varié qui est proposé, autour de la chanson française, et adapté par le chef de chœur bénévole, Béatrice Gratton, diplômée de l'Education Nationale de Musique et de Chant Choral. L'objectif majeur de cette association est de tisser des liens et de faire rayonner le chœur dans l'environnement •



Tél. : 06 78 99 17 91
Adhésion 20€

Le Photo Club Pavillonnais célébré...

Pour son rendez-vous annuel de la Semaine de la Photo en décembre dernier, le PCP a mis les bouchées doubles pour célébrer son 70^{ème} anniversaire. Sur le thème très graphique du Japon, 4 lieux d'expositions et près de 950 photos présentées (Espace des Arts, Hôtel de Ville, Bibliothèque, Club Yvonne de Gaulle), animations partagées avec l'Espace des Arts, la peintre japonaise Ryoko Shinohara et le film « *Les délices de Tokyo* », la bibliothèque et la conférence « *Hokusai* » de Sylvie Testamarck, l'APJC et les mangas de Laure Agustin et Yoshimi Katahira, 2 invitées d'honneur de qualité, Véronique Durruty (Japan trip) et Yurina Niihara (Retour au pays). A noter aussi, de nombreux participants de nos voisins et amis photographes de la région, Christian Calmèjane, Marilynne Renoult, Caroline Formoy, Marie-Louise Pontus, Benoit Boudin, Marc Trigalou et Robin Santus. Les « anciens » du club étaient aussi à l'honneur : ses fondateurs Jean Clément et Pierre Daniaud bien sûr, mais aussi Marie-Antoinette Renaud, John Batho, Bernard Jacques, Alain Even, Roland Maillard, Jean Lacoste, Bernard Sanch, Gilles Navet, Nelly Bertin, Sylvain Collet, Xavier Lefort ... Et la nouvelle génération de photographes avec les élèves de l'école EFET (Paris), Clara Laeng, Lou Ana Ralite, Aurélie Chantelly, Laure Neves Pedro, Rami Chams et Hélène Huet.

Cette année, de nombreuses animations ont ponctué la semaine : l'art floral japonais Ikébana de Kenji Tsutsumi, les cosplay et les mangas avec l'APJC et la librairie Folies d'encre, conférences et visites guidées vers les écoles et collèges de la Ville, cérémonie du thé de Miho Moreau et même relaxation japonaise •



LA SEMAINE DE LA PHOTO, C'EST AUSSI L'OCCASION DE PLUSIEURS RÉCOMPENSES :

> Prix d'Auteur de l'URAPNEIF

(UR17 de la FPF), avec 31 participants : Stéphane Coterot (Phot'Ostéracien 77) pour sa série « *Animus* » et à Caroline Flornoy (PICA Aulnay) pour « *Illusions perdues* », suivi par Jean-Charles Dehédin avec « *Parlons-en* » (Moussy Art Photo), Anne-Lise Delaunay (PICA Aulnay) avec « *Routine* » puis Marianne Rousseau (PCP) avec « *Jardin japonais* ».

> Trophée Jean Clément

(3 photos parmi celles des 11 clubs de la région présents) :

Franck Nemni (Vincennes), Alain Marlier (PICA Aulnay), et Éric Bessat (Vaires-sur-Marne).

> Gala de la 3^{ème} Image

(Prix du public sur les 11 montages présentés) :

« *Les enfants soldats* » de Dominique Dumas, « *L'élégance du gris* » de Carlo de Agnoi et « *Une maman* » de Jean-Yves Calvez.



Le public nombreux et régulier de cette semaine a très certainement trouvé son bonheur dans l'offre foisonnante d'images de cette année, comme en témoigne le livre d'or de l'exposition. Un bonheur partagé par tous les auteurs exposants. Une Semaine de la Photo exceptionnelle qui n'aurait pu voir le jour sans l'aide et l'appui des Municipalités des Pavillons-sous-Bois, de Gagny et d'Aulnay-sous-Bois, de l'Espace des Arts et des autres partenaires : l'APJC, la Bibliothèque et le Club Yvonne De Gaulle, de l'URAPNEIF et ses clubs photo et de toute l'équipe du Photo Club Pavillonnais...



Le Photo Club Pavillonnais :
171 avenue Jean-Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois

Réunion tous les vendredis soir
à partir de 20h30-21h.

Courriel :
photo.club.pavillonnais@gmail.com

Site :
www.photo-club-pavillonnais.com

Galerie :
www.pbase.com/photoclubpavillonnais



Les prochains rendez-vous photo du PCP : en mars, l'exposition « *Dis-moi dix mots* » et fin mai le « *Grand Format* », à l'Espace des Arts (galerie Jean-Baptiste Claudot).



Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture

CENTRE SOCIAL / MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

> Le magicien des couleurs

Public famille

À partir de 3 ans

Samedi 17 février 2018

à 15h - APJC, Bar'Ouf

Dans un univers gris et ennuyeux, vivait un magicien un peu farfelu. Un jour, pour changer ses idées noires, il descendit au fond de sa cave secrète faire quelques expériences. Que trouva-t-il dans sa marmite ?



Tarifs - tout public : 7 € / adhérent APJC : 5 € (billet valable pour un adulte et un enfant de -13 ans)

> Club Escapades et découvertes

Le club Escapades et découvertes propose prochainement les visites suivantes :

- La Butte aux Cailles, le jeudi 8 mars 2018
- Le Marais des Templiers, le jeudi 5 avril 2018

> Le monde magique d'Arthur

Saint Georges

Public famille

Samedi 10 mars 2018 à 15h - APJC,

Bar'Ouf



Entrer dans le monde magique d'Arthur Saint Georges et de ses amis pour y découvrir un spectacle mêlant magie et ventriloquie. Les enfants (petits et grands) que nous sommes restés seront invités à participer sur scène.

Tarifs - tout public : 7 € / adhérent APJC : 5 € (tarif comprenant une entrée enfant de moins de 13 ans et une entrée adulte).

> Smart Faune

Adultes

Samedi 24 mars 2018

à 20h30 - APJC, Bar'Ouf

D'abord fixe puis sans fil, portable et maintenant "intelligent", le téléphone a bousculé nos habitudes de vie.

La compagnie "Pas sages aux actes" décorative avec son humour décalé, voire loufoque, les lignes de vie d'accros branchés.

Du théâtre à consommer sans modération !
Tarifs - tout public : 7€ / adhérent APJC : 5€



> Country Fever

Soirée dansante

Public : adultes

Samedi 14 avril 2018 à 20h

Espace des Arts, salle Mozart

Ne ratez pas la 8^{ème} édition de cette magnifique soirée ambiance country : Country Line Dance toute la soirée, animée par Sandra, ponctuée de passages en live.

19h30 : ouverture des portes

20h : ouverture du bal country

00h30 : danses country à la demande

Dress code et playlist de la soirée disponibles sur le site www.apjc.org quelques semaines avant le jour du bal.

Bar et petite restauration sur place.

Tarifs - tout public : 10 € / adhérent APJC : 8 €. Réservation conseillée / Placement à la table (280 places).

Espace des Arts/salle Mozart



> Loto

Tout public

Samedi 14 avril 2018 à 15h - APJC

Des cartons, des jetons... et de la bonne humeur !

Passionnés de loto, venez tenter votre chance et essayez de remporter de nombreux lots.

Pour un moment ludique et convivial où les amateurs de jeux de hasard se retrouveront.



Bar et petite restauration sur place.

Tarifs : 1 carton = 2 € ; 6 cartons = 10 €.

> LAEP

Le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) de l'APJC est un lieu d'accueil pour les futurs parents, les parents et leurs enfants de 0 à 6 ans. Il est ouvert tous les mercredis de 9h30 à 12h, hors vacances scolaires.

Entrée libre, gratuite et anonyme.

Venez partager un moment convivial et de jeux avec vos enfants, rencontrer d'autres parents, échanger, faire une pause et trouver une écoute auprès des accueillants.

> Devenez bénévole à

l'accompagnement à la scolarité

L'APJC recherche des personnes bénévoles pour venir 1 à 2 fois par semaine accompagner dans leur travail scolaire des enfants et des jeunes du CE1 à la 3^{ème}.

Les séances se déroulent :

Les mardis et les jeudis de 16h45 à 18h30 pour le primaire.

Les lundis et les vendredis de 16h30 à 18h30 pour le collège.



**Renseignements
et inscriptions :**
01 48 02 07 79

**23 allée Etienne-Dolet
93320 Les Pavillons-sous-Bois**

**Site Web : www.apjc.org
Courriel : infos@apjc.org**



Week-end du groupe français Münstermaifeld

À l'invitation de Madame Claudia Schneider, maire de Münstermaifeld, un groupe de douze personnes de l'Association franco-allemande des Pavillons-sous-Bois a passé le week-end du 13 au 15 octobre dans cette ville.

Un jumelage entre les deux villes a été décidé.

Il s'agissait donc pour les Français de découvrir cette charmante petite ville de Rhénanie de 4000 habitants. Après une réception en mairie, le groupe a pu visiter le magnifique château médiéval d'Eltz, admiré par Victor Hugo, et la vieille ville de Coblenz, située au confluent de la Moselle et du Rhin, tous deux à proximité de Münstermaifeld.

Ces quelques jours ont été une réussite et des liens se sont déjà noués entre les Allemands et les Français, le jumelage devrait en créer d'autres, en particulier parmi les jeunes, c'est ce que souhaitent les maires des deux communes qui veulent renforcer ainsi l'amitié franco-allemande.

Une délégation allemande sera reçue du 16 au 18 mars aux Pavillons-sous-Bois, prélude à la signature du jumelage dans les prochains mois •



ASP Fondatrice : appel aux bénévoles

*Une présence essentielle,
une action citoyenne et solidaire*



L'ASP fondatrice apporte une présence, une écoute aux malades, à leur famille et à leurs proches dans les phases critiques de la maladie et en fin de vie.

Devant les demandes croissantes d'accompagnement et pour développer ses actions, l'ASP fondatrice (Association pour l'accompagnement et le développement des Soins Palliatifs) désire renforcer chaque équipe active à Paris et en Île-de-France, et a besoin de votre aide pour :

- accompagner les malades et leurs proches à domicile, en EHPAD ou à l'hôpital ;
- aller au contact du grand public et expliquer ce que sont les soins palliatifs (chalet d'Ambroise Paré et Cité de la Santé à la Villette) ;
- coopérer à la gestion administrative de l'association ;
- participer à la réflexion sur l'avenir et aux débats de société.

Nous nous engageons à proposer aux bénévoles sélectionnés :

- des formations de qualité ;
- un encadrement et un soutien au sein d'une équipe soudée ;
- une vie associative dynamique et chaleureuse.

Si vous disposez d'une demi-journée ou d'une soirée par semaine pour nous aider :

Contactez le 01 53 42 31 33 ou écrivez à benevolat@aspfondatrice.org
Plus d'infos : www.aspfondatrice.org



Les rendez-vous du **Club Yvonne de Gaulle**

➤ 2^{ème} salon du Flipper :

samedi et dimanche après-midi 24 et 25 mars 2018 (ouvert à tous)



Venez vous replonger avec nostalgie dans l'univers vintage, avec des machines sur lesquelles vous avez passé de bons moments (toutes les parties sont gratuites). Le samedi 24 et dimanche 25 mars, vous pourrez venir en famille. Les flippers au fil des ans sont devenus de magnifiques objets

de décoration et de jeux pour toute la famille, avec en plus bornes arcade et un baby-foot !



Club Yvonne de Gaulle
Tél. : 01 48 48 25 02

➤ **Planning des activités à venir**

- **Judi 15 février** : danse en ligne et country
- **Judi 22 février** : esthétique sur rendez-vous
- **Judi 22 février** : sortie d'une journée au château de Blandy Les Tours
- **Du 24 février au 11 mars** : Expo peintures « Artistica 2018 » à l'Espace des Arts
- **Mercredi 7 mars** : Bal au Club
- **Dimanche 11 mars** : sortie au théâtre Hebertot à Paris « Les Inséparables »

- **Mercredi 14 mars** : Loto au Club
- **Vendredi 16 mars** : Après-midi conte « Conte Breton »
- **Du 22 mars au 27 mars** : 2^{ème} Salon du flipper
- **Judi 22 mars** : soirée jeux (flipper, borne arcade, baby-foot)
- **Judi 29 mars** : esthétique sur rendez-vous
- **Lundi 9 avril** : Reprise de l'activité Vélo - VTT
- **Lundi 9 Avril** : Tournoi de Belote

Cercle Philatélique et Cartophile Thomas Woodrow Wilson (1856 - 1924)

*L'avenue du Président Wilson,
l'une des avenues des Pavillons-sous-Bois.*

Cette longue avenue (anciennement allée des Elzevirs) prolonge l'avenue Franklin pour rejoindre la RN 3. Elle porte le nom d'un grand Président américain qui a tenu un rôle important lors de la Première Guerre mondiale. Le 8 janvier 1918, T.W. Wilson annonce son programme de paix en « Quatorze points » : souveraineté de la Belgique, libération de la France, développement autonome des peuples de l'Autriche-Hongrie, création d'une Société des Nations...

Thomas Woodrow Wilson est né à Staunton (Etat de Virginie) le 28 décembre 1856. Fils d'un pasteur presbytérien, il est élevé dans la rigueur. Après des études de droit à l'université de Princeton, il s'installe comme avocat puis se tourne vers l'histoire, les sciences politiques et devient enseignant tout en rêvant de s'engager en politique.

Élu en 1902, président de l'université de Princeton, il renforce la valeur scientifique de l'université, s'efforce de donner davantage de chances aux étudiants pauvres, et lutte contre les traditions conservatrices de certains de ses collègues. Il y révèle des talents d'administrateur et de battant qui le font connaître dans tous les États-Unis, et est élu gouverneur du New Jersey.



Premier mandat

Élu à la présidence des États-Unis en 1912, il ralentit la politique expansionniste et se consacre davantage aux questions nationales en lançant des réformes sociales : il promeut une législation antitrust, crée la Réserve Fédérale (la FED), fait interdire le travail des enfants, instaure la prohibition et accorde le droit de vote aux femmes.

Deuxième mandat

Réélu en 1916 sur le slogan « *Il nous a préservés de la guerre* », Wilson le pacifiste fait pourtant basculer son pays dans l'interventionnisme armé. Démocrate idéaliste, Thomas Woodrow Wilson rompt avec l'isolationnisme américain et intervient aux côtés des Alliés avant de se faire le promoteur d'un projet de paix universelle. Triomphalement accueilli à Paris au lendemain de la victoire, il parvient à faire adopter lors de la signature du traité de paix de Versailles ses « quatorze points », déjà énoncés devant le Congrès, et, en particulier, la création d'une **Société Des Nations**. Il reçoit le prix Nobel de la Paix (1919) pour son action pendant la Première Guerre mondiale mais n'obtient pas la ratification du traité par le Congrès américain (son pays n'adhère pas à la SDN !). Il abandonne le pouvoir en 1921, handicapé par sa paralysie et un début de cécité, il meurt à Washington le 3 février 1924.

Il abandonne le pouvoir en 1921, handicapé par sa paralysie et un début de cécité, il meurt à Washington le 3 février 1924.



Notez, dès à présent, les dates des 7 et 8 avril pour assister au 29^{ème} salon-exposition phila-carto. Pendant ces deux jours les adhérents seront ravis de vous accueillir pour vous présenter leurs thèmes, aussi variés que documentés, sans oublier les présentations des élèves de l'école Pierre Brossolette qui, depuis 4 ans, nous font bénéficier de leurs recherches et de leur travail sérieux. Des négociants en timbres et cartes seront également présents samedi 7 avril pour vous fournir le document que vous recherchez •



Renseignements :
Tél. : 01 48 48 37 44

SEP JUDO

Thierry Rodrigues : son Jubilé (50 ans de Judo)

Le jeudi 14 décembre 1967, l'actuel Directeur Technique, Thierry Rodrigues, montait pour la première fois sur un *Tatami* !

Qui aurait pensé qu'un demi-siècle plus tard il y serait toujours ?

Son parcours a été jalonné de rencontres sportives et humaines, d'obstacles à franchir, de difficultés à surmonter, de défaites mais de victoires aussi, de blessures, de souffrances aux entraînements, mais tellement de joies partagées entre *Judoka* convaincus et passionnés comme lui !

Jamais, il n'a compté ses efforts malgré sa petite morphologie opposée à ses partenaires de son Club d'origine de Gagny, bien plus grands que lui.

Jamais, il n'a rechigné sur des week-ends sacrifiés aux stages, compétitions aux quatre coins de la France comme d'Europe, aux détriments de « sorties récréatives », entre jeunes de son âge.

Jamais, il n'a douté du fruit de son travail appliqué qui a fini par lui rendre ces justes récompenses :

Ceinture noire à 17 ans, il y a eu 40 ans (c'était en juin dernier), Professeur DE en 1983, Médaillé Jeunesse & Sport et Haut Gradé (6^{ème} Dan) du Judo Français en 2008.

Il a côtoyé les meilleurs de sa génération et sa passion est devenue naturellement sa profession.

Qui pourrait s'en plaindre, sûrement pas ses milliers d'élèves qu'il a vu passer en entraînement.

Comme si cela ne suffisait pas, il continue, malgré tout, à se maintenir au niveau, en tant que formateur, pour assurer la continuité du passage de témoin cher à M^e Jigoro Kano fondateur du Judo Kodokan (par deux fois il est parti se ressourcer au Japon) et est même aussi devenu arbitre National en 2012.



C'est donc avec respect et émotions que nous lui souhaitons de passer encore de longues années à pratiquer cet Art Martial qu'il aime tant et connaît si bien, et de continuer à le faire partager avec le plus grand nombre d'entre nous !

Judokalement.

**Les membres du Comité Directeur
du SEP Judo**

Un tournoi au profit de l'association Soldat Elise

VOLLEY



Un tournoi de volley au profit de l'association Soldat Elise contre la leucémie a été organisé, le 25 novembre 2017, à la salle de Sports Lino Ventura.

Cette association a été créée à l'initiative de policiers du commissariat de police de Bondy pour venir en aide à l'un de leur collègue, dont l'épouse est atteinte d'une leucémie aigüe, nécessitant de nombreux soins.

L'intégralité des bénéfices a été reversée à leur collègue Antoine, père de 5 enfants, qui traverse actuellement une période difficile. Sa femme Elise menant un combat douloureux contre la maladie, entraînant de fréquentes hospitalisations •

SEP BADMINTON

Le BCP 93 : un club qui grandit

Désireux de faire connaître leur sport au plus grand nombre, les dirigeants du club de badminton sont fiers de nous annoncer la création d'un partenariat entre les communes du Raincy et des Pavillons-sous-Bois. Les adhérents peuvent désormais bénéficier, en plus des horaires habituels aux Pavillons-sous-Bois, de deux créneaux supplémentaires sur le gymnase omnisports du Raincy.

Rappel : lundi 19h-22h30 (PSB), mardi 19h-22h (Le Raincy), mercredi 19h-22h30 (PSB), vendredi 19h-22h (Le Raincy), samedi 16h-19h (PSB).

La prochaine saison promet d'être riche en résultats sportifs : trois équipes engagées dans le championnat départemental, des jeunes de plus en plus présents sur les podiums et des adhérents en progression constante.

Le capitaine de l'équipe 1 et responsable compétitions, Gilles KLIN, est satisfait des résultats de ses joueurs. Les objectifs sont presque atteints : montée de l'équipe 1 en division supérieure et le maintien des deux autres •



Renseignements :
 Page Facebook – BCP 93
 Courriel : bad.bcp93@gmail.com
 Site Internet : www.bcp93.com



Les parcours du Cœur

J'aime mon cœur, je participe.

Fédération Française de Cardiologie

Participez au Parcours du Cœur et découvrez les bons conseils d'hygiène de vie à pratiquer toute l'année pour vous protéger des maladies cardio-vasculaires. Trouvez le Parcours du Cœur le plus proche de chez vous sur www.fedecardio.org

Parcours du Cœur

Dimanche 25 mars 2018
de 10h à 13h

Stade Léo Lagrange



SEP TENNIS

➤ Formation de l'équipe pédagogique

Le SEP Tennis a voulu aller plus loin dans la formation des enfants (et des grands!) en proposant une journée consacrée à l'utilisation du concept Tennis Cooleurs avec des compétiteurs.

Réunir entre 15 et 20 enseignants un dimanche matin, pari relevé et pari tenu. Une assemblée d'une grande richesse car, outre l'équipe pédagogique du club, quelques invités prestigieux ont répondu présent à l'invitation.

Les débats ont été riches d'échanges et d'expériences relatées et nous remercions vivement Arnaud Le Cloërec,



sans qui ce module n'aurait pu se faire. Son niveau de jeu, sa connaissance du concept en tant que joueur,

son expertise sont autant d'atouts qui contribuent au succès du contenu proposé •

➤ Championnat de France

L'équipe 55 ans Dames du SEP Tennis dispute les Championnats de France. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer les résultats.

Bravo à toutes les joueuses : Mireille Briand, Bernadette Benmedakhene, Leilla Charles et Kiki Caunet.

➤ Challenge Ados 93 remporté par le club

Bravo à nos jeunes Pavillonnais vainqueurs de ce premier rendez-vous du tout nouveau Challenge Ados.

Après plusieurs réunions de conception, d'organisation et d'harmonisation du concept, le Comité de Seine-Saint-Denis a accueilli une soixantaine d'ados (dont 20 Pavillonnais) lors d'une journée articulée autour de jeux sportifs, de tennis et de jeux vidéos dans une ambiance conviviale et festive •



➤ Noël des enfants au club

Comme chaque année, la grande fête de Noël s'est déroulée, au club, pour tous les enfants du mini tennis. Au programme : goûter de Noël, vin chaud pour les parents, chants de Noël et animation avec les peluches, la fanfare et le Père Noël qui a apporté un cadeau à chaque enfant.

Parents et enfants ont pu passer un après-midi convivial à l'occasion de la dernière journée de cours avant les vacances.



➤ Stages vacances scolaires

Le club organise, comme à chaque vacances scolaires, des stages pour les enfants.

Si vos enfants, inscrits ou non, souhaitent vivre une semaine de sport, d'activités ludiques et de bonne humeur.

Plusieurs formules possibles :

- **1h30 par jour**, 70 € la semaine de 5 jours (50 € pour le club ados)
- **À la demi-journée**, de 9h à midi, 105 €
- **Toute la journée**, de 9h à 17h (repas et sorties compris), pour 140 €

Des stages sont proposés la première semaine des vacances de Pâques.

Pour de plus amples renseignements, contactez le club par téléphone au **01 48 48 83 31** ou par courriel à contactseptennis@gmail.com

➤ Et ça continue

Pour les vœux, le Président de la République n'a pas eu la main légère : 4.5 milliards d'euros subtilisés dans les poches des Français, par la hausse des carburants, du gaz, de l'électricité, du tabac, des timbres, du forfait hospitalier, etc. Tout cela vient s'ajouter à l'augmentation de la CSG est apparue douloureusement sur nos feuilles de paies de janvier et qui représente également un prélèvement de 4 milliards d'euros sur notre pouvoir d'achat.

Ces augmentations sont complétées par la hausse des assurances, des péages, etc. Ce qui, en fin de compte, représentera plus de 10 milliards d'euros, qui seront ponctionnés et viendront donc diminuer l'activité économique de notre tissu industriel, risquant ainsi de relancer le chômage de masse. Ah oui pardon, j'oubliais, ils nous baissent la vitesse sur les routes nationales.

La création de la TVA sociale, proposée par Les Républicains avait un double

avantage, développer les entreprises françaises en favorisant les exportations, et les protéger des importations venant de pays n'ayant pas les mêmes règles de concurrence. Pour le consommateur aucune différence de prix sur les produits français, par contre, augmentation des produits importés, chacun pouvant arbitrer librement ses choix en toute connaissance de cause.

Ce gouvernement ne fait aucune rupture avec l'ancienne politique socialiste qui consiste toujours à prélever, sur la classe moyenne, des subsides pour financer son fonctionnement. Comment pourrait-il en être autrement puisque nous avons l'ancien ministre des finances comme Président. Cette politique a mené le pays au désastre et Monsieur Hollande à ne pas pouvoir se représenter, mais surtout a conduit la population à un ras le bol fiscal, qui est un danger mortel pour la démocratie.

En effet, l'Etat demande des efforts à tout le monde, les citoyens, les collectivités territoriales, les hôpitaux, mais ne diminue pas d'un euro son train de vie, et même aggrave les déficits. Pour obtenir l'adhésion d'une large partie de la population, l'Etat doit donner l'exemple de la rigueur avant de l'imposer aux autres.

L'opposition municipale vient donner des conseils de bonne gestion en nous reprochant de ne pas avoir augmenté les impôts pendant plus de vingt ans et de ne pas reporter sur la génération suivante nos dépenses actuelles. Comment ne pas en rire après avoir mis 22 ans à redresser la situation calamiteuse où ils avaient conduit la Ville en à peine 6 ans de gestion. Ils restent incorrigibles.

**Les élus de la
Majorité municipale**

➤ De vives inquiétudes sur la réalisation des moyens de transport en commun qui intéressent notre Commune.

L'Opposition municipale a toujours considéré que l'amélioration des moyens de transport du quotidien est prioritaire pour les habitants. Nous avons ainsi toujours soutenu le prolongement du T4 vers l'Hôpital de Montfermeil. Nous avons déploré, en son temps, la vive hostilité de la municipalité de droite des Pavillons-sous-bois quant à ce projet et le dépôt d'un recours devant le Tribunal Administratif.

Récemment, l'Opposition municipale a proposé au Conseil municipal le soutien d'une motion relative au maintien du calendrier prévu pour la mise en service des lignes du Grand Paris Express.

La ligne 16 du super métro, qui relierait Saint-Denis à Noisy-Champs, est espérée pour désenclaver les villes de Clichy-Montfermeil. Mais aussi pour désenclaver la ville des Pavillons-sous-bois, en permettant, via le T4 prolongé, un accès facilité aux pôles économiques, aux bassins d'emploi et aux centres universitaires de Marne La Vallée. Nous

nous félicitons donc qu'un vœu relatif à la réalisation de transports sur tout le territoire ait été voté à l'unanimité du dernier Conseil municipal.

Car notre commune est aussi directement intéressée par la ligne 15 Est et ses deux futures gares de Bondy, véritable rocade du Grand Paris Express. Elle pourrait voir le jour seulement en 2030. Les territoires de l'Est parisien seraient ainsi sacrifiés en raison de l'augmentation des coûts prévisionnels estimés à 19 milliards en 2010 à plus de 35 milliards, des arbitrages à venir en faveur des sites olympiques et de la sous-estimation initiale du projet sous le quinquennat Sarkozy.

Autre projet important pour notre Commune, le TZEN sur l'ex RN3, qui irait de Pantin à la gare de Chanzay, initié par le Conseil Département de Seine-Saint-Denis. Pour notre part, nous avons l'approuvé dès le début sans réserve : il pourrait également être compromis.

Le Conseil régional à majorité de droite reviendrait sur les engagements financiers décidés par son prédécesseur socialiste.

Ces moyens de transport deviennent véritablement urgents en raison de l'intense urbanisation des territoires concernés et de l'augmentation croissante de la population, aussi surtout en raison de la dégradation du service rendu aux usagers. Les promesses du Président de la République doivent être tenues.

**B.DENY, S.CALISIR, J.F. CHLEQ,
conseillers municipaux
de l'Opposition
06 25 48 09 38**

**loppositionauxpavillonssousbois
@gmail.com**

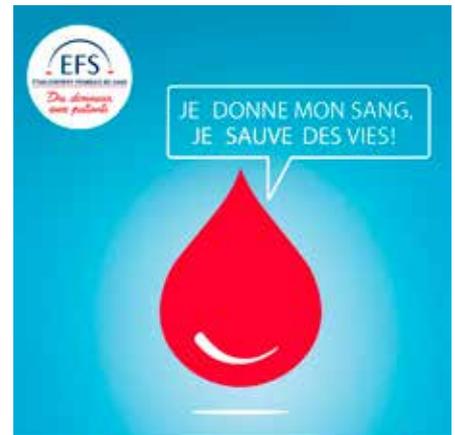
**Facebook les conseillers
municipaux de l'opposition
Les Pavillons-sous-bois**

Sauvez des vies, **donnez votre sang**

L'EFS organise une collecte de sang le mercredi 14 mars 2018 à l'Hôtel de ville.

L'EFS (Etablissement Français du Sang) souhaite une nouvelle fois rappeler qu'il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain. Le don du sang reste donc vital pour des milliers de patients atteints de pathologies graves (cancers, leucémies...) ou de maladies génétiques.

Après une inscription administrative et un entretien confidentiel avec un médecin, le volontaire peut donner son sang s'il est reconnu apte. Une collation lui est ensuite offerte •



À noter les rendez-vous 2018 :
14 mars, 4 juillet, 3 octobre et 19 décembre.
Don du sang
Mercredi 14 mars 2018 : 14h -19h30, salle du conseil
Hôtel de ville

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



Le Département protège les oreilles de votre logement

Le Département de la Seine-Saint-Denis et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) ont mis en place des moyens exceptionnels pour lutter contre les nuisances sonores liées au bruit de certaines rues départementales.

Vous habitez Les Pavillons-sous-Bois, le long de l'ex-RN3 ?

Si votre logement a été construit avant le 6 octobre 1978, vous pouvez sans doute bénéficier d'une subvention pour le changement de vos menuiseries (fenêtres donnant sur la route) pour un meilleur confort acoustique.

SIGNALEZ-VOUS avant juin 2018 !

- operationantibruit@seinesaintdenis.fr
- 08 00 27 84 87
- www.seine-saint-denis.fr/Operation-Anti-bruit-13558.html

SUR 1000€
(fourniture et pose)

RESTE 100€
à votre charge

Subvention attribuée sans conditions de ressources et pouvant couvrir jusqu'à 90% du montant de vos travaux, sans avance des coûts pris en charge par le Département et l'ADEME

OPÉRATION ANTI-BRUIT



PROGRAMME POUR UNE MEILLEURE ISOLATION ACOUSTIQUE DES LOGEMENTS

➤ Demande de droit de réponse des élus de l'Opposition

Pour faire suite à l'expression politique des élus de la Majorité parue dans le magazine d'informations municipales « Les Pavillons infos » de décembre 2017, les élus de l'Opposition souhaitent préciser les conditions de l'élection du nouveau maire de notre ville.

Dans ce texte, la majorité se félicite « qu'aucune voix n'ait manqué à K.Coppi ». Les élus de l'Opposition rappellent avoir soutenu la candidature alternative de monsieur Bernard Deny auquel ils ont apporté leurs suffrages •

Sandrine Calisir, Bernard Deny, Jean-François Chleq,
conseillers municipaux de l'Opposition.



Urgences médicales

- > **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93 : 15**
- > **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24H SUR 24**
 - Hôpital Jean Verdier – Bondy **01 48 02 66 66**
 - Clinique Vauban consultations sans rendez-vous
De 9h à 21h 7j/7 - 135 avenue Vauban – Livry-Gargan **01 45 09 73 00**
- > **URGENCES MÉDICALES DE NUIT :**
En l'absence de médecin, contactez le commissariat de Bondy.
01 48 50 30 00
Permanence des chirurgiens-dentistes après 19h : **01 48 36 28 87**
- > **AMBULANCES**
Ambulances Paris Santé - 25 avenue J. F. Kennedy - Les Pavillons-sous-Bois
01 48 54 21 10



Pharmacies de garde

Gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h

| | | |
|-------------------------|--|-----------------------|
| > 11 FÉVRIER | Pharmacie Principale | 01 43 02 80 18 |
| | 17 boulevard Marx Dormoy - 93190 Livry-Gargan | |
| > 18 FÉVRIER | Pharmavance | 01 43 30 58 05 |
| | 53 avenue du Maréchal Leclerc - 93190 Livry-Gargan | |
| > 25 FÉVRIER | Pharmacie de l'Europe* | 01 48 48 19 38 |
| | 170 avenue Aristide-Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois | |
| > 4 MARS | Pharmacie de Chanzy | 01 48 48 10 64 |
| | 1 avenue de Chanzy - 93320 Les Pavillons-sous-Bois | |
| > 11 MARS | Pharmacie Centrale | 01 43 81 25 28 |
| | 28 boulevard de Chanzy - 93190 Livry-Gargan | |
| > 18 MARS | Pharmacie de l'Europe* | 01 48 48 19 38 |
| | 170 avenue Aristide-Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois | |
| > 25 MARS | Pharmacie Pharmavance | 01 43 30 58 05 |
| | 53 avenue du Maréchal Leclerc - 93190 Livry-Gargan | |
| > 1 ^{er} AVRIL | Pharmacie Centrale | 01 43 81 25 28 |
| | 28 boulevard de Chanzy - 93190 Livry-Gargan | |
| > 2 AVRIL | Pharmacie de Chanzy | 01 48 48 10 64 |
| | 1 avenue de Chanzy - 93320 Les Pavillons-sous-Bois | |
| > 8 AVRIL | Pharmacie Centrale | 01 43 81 25 28 |
| | 28 boulevard de Chanzy - 93190 Livry-Gargan | |

*La pharmacie de l'Europe est désormais ouverte 7j/7 de 8h à 21h.



Téléphones utiles

> COMMISSARIAT DE BONDY :

Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**

> POLICE MUNICIPALE :

Maison des Services Publics allée de Berlin

Tél. : **01 48 02 75 37**

ou après 18h : **06 03 21 20 39**

> Permanence technique de la Ville :

Tél. : **01 48 48 20 94**

>> **PAGE 34** Février 2018



La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

MARIAGES

NOVEMBRE 2017

- Nicolas, René, Désiré, Marcel DARDELET et Yvèle DURO
- Amadou BAH et Khady DIALLO
- Marko TADIC et Katarina STOJANOVIC

DÉCEMBRE 2017

- Zacharie EBOLO MOUKOKO et Laura PARNETTI
- Jean-Sébastien, Etienne RAYNAUD et Iliana, Igorevna VLASYUK
- Billal MAZAZI et Marcia, Raquel SALVADOR CARVALHO

NAISSANCES

OCTOBRE 2017

- Mathurin DEICHELBOHRER PERONET né le 17 octobre 2017
- Gabriel LEGRAND né le 27 octobre 2017
- Eloïse MOUNDENDE née le 29 octobre 2017

NOVEMBRE 2017

- Mateo DOMINGUES né le 12 novembre 2017
- Adam JABIRI né le 19 novembre 2017
- Hafsa ADDOU née le 27 novembre 2017

DÉCEMBRE 2017

- Imran DINI né le 10 décembre 2017
- Raphaël ACHOUR né le 23 décembre 2017



NOUVEAU

www.monpharmacien-idf.fr

MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web qui fournit l'information officielle sur **les pharmacies ouvertes** en Île-de-France, notamment **les pharmacies de garde** les dimanches, les jours fériés et la nuit.

MonPharmacien
(www.monpharmacien-idf.fr)



est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France.



Estimation offerte sous 24h.

Téléphone: 01.41.64.98.72
118, avenue Jean Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois.



FÊTE DES
GRAND-MÈRES

SAMEDI 3 MARS
DIMANCHE 4 MARS

MARCHES
de LA BASOCHÉ
de CHANZY
et des
Coquetiers

*Venez chercher votre brin de Mimosa offert
par vos commerçants*




MONOPRIX

PAVILLONS-SOUS-BOIS

FAITES VOS COURSES

UN PEU BEAUCOUP

À LA FOLIE !

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H
PARKING GRATUIT*

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI ?

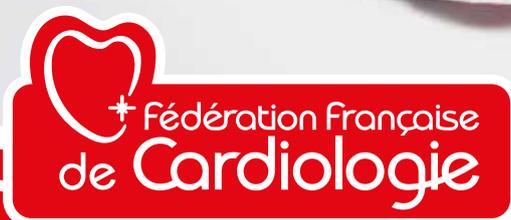


*Voir conditions en magasin.

Monoprix SA - SA au capital de 61 751 696€ - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Clifly - 552 018 020 R.C.S. Nanterre.

Les
parcours
du Cœur

J'aime mon cœur,
je participe.



Participez au Parcours du Cœur et découvrez les bons conseils d'hygiène de vie à pratiquer toute l'année pour vous protéger des maladies cardio-vasculaires.
Trouvez le Parcours du Cœur le plus proche de chez vous sur www.fedecardio.org

DIMANCHE 25 MARS 2018
10h Stade Léo Lagrange

*Laissez-vous guider par un coach
tout au long du parcours.*

Step - Nutrition - Parcours de motricité
Course à 12h



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DES SPORTS

